

Les Centres de services sociaux (CSS) Aux premières loges de la misère

Marlène, 26 ans. Un soupçon d'adolescence encore dans les traits du visage. Marlène est une praticienne sociale qui a la délicate et lourde tâche, au bureau de Chauveau du Centre de services sociaux (CSS) de Québec, de recevoir les premières demandes d'aide.



roger bellefeuille

Comme tous ses consœurs et confrères à ce poste, elle est un témoin direct et privilégié d'une violence quotidienne tous azimuts: sociale, économique, culturelle, psychologique, physique.

C'est à elle que s'adresse d'abord la mère seule qui n'en peut plus d'élever ses petits "seule", et qui veut tout lâcher; ou l'adolescente de 15 ans, enceinte, qui hésite entre se faire avorter ou garder l'enfant à venir, mais qui n'ose pas encore se confier à ses parents.

C'est pour elle, aussi, les grands enfants désemparés pour qui c'est devenu trop exigeant de garder leur vieux père semi-paralysé et gâteux et qui logent du côté d'un centre d'accueil; c'est l'appel d'un père qui voudrait que son fils de 24 ans, déficient mental, se trouve finalement "un job".

A elle également, la mère célibataire de 21 ans qui a fait pendant trois ans l'essai de la "maternité" à plein temps, qui veut maintenant décrocher et qui aimerait bien qu'on "place" sa fillette; ou encore, l'adolescent de 15, 16 ou 17 ans, en instance de rupture avec sa famille, qui voudrait trouver une "piaule" bien à lui aux frais de l'État.

Les gens s'adressent au Centre de services sociaux d'eux-mêmes, parce qu'ils en ont entendu parler par un voisin ou une voisine, par un membre de la parenté ou par d'autres sources.

Un dépanneur

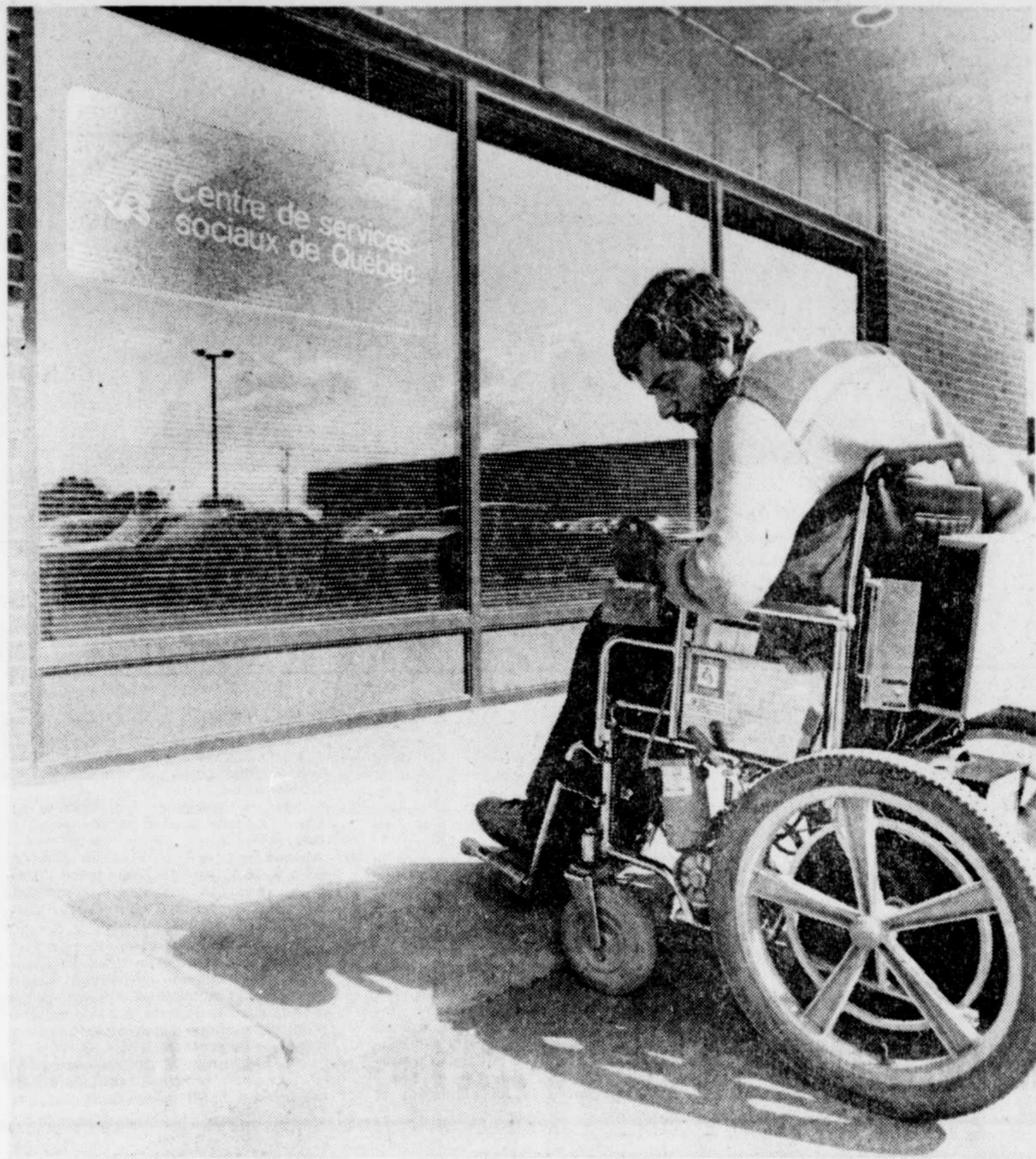
L'appel à l'aide ne vient pas que de citoyens qui en "arrachent". Le CSS représente aussi pour d'autres services, comme pour d'autres professionnels — policiers, médecins, bureaux d'aide sociale, enseignants — le dépanneur de premier choix, la ressource de dernier recours: "Allez donc au service social, ils vont tout vous arranger ça, eux autres".

Marlène, comme tous ses confrères et consœurs à ce poste d'accueil, est aux premières loges de la misère humaine. Une misère cachée, insoupçonnée trop souvent, dont les services sociaux ne parlent guère, par souci de confidentialité, insistent-ils. Ou par crainte d'être plus débordés.

Car au-delà de la première entrevue, l'attente peut être particulièrement longue avant qu'un praticien spécifiquement affecté à un dossier entre en action. De quelques semaines à plusieurs mois. A moins de situations vraiment urgentes, de confier le directeur de la zone de Sainte-Foy, M. Marcel Beaulieu.

En attendant, ce sera Marlène, ou tous les autres préposés à l'accueil, qui assureront "un support" temporaire, ou qui sonneront l'alerte d'urgence, si la situation se détériore.

D'après Marlène, la formation que l'on reçoit "idéalisée" la pratique ou la réalité professionnelle. "On fait état d'individus qui s'arrachent littéralement les praticiens, qui les fréquentent d'emblée, qui sollicitent presque avec enthousiasme leur aide." Des beaux problèmes, quoi, qui se résolvent pratiquement tous avec bonheur. La réalité est toute différente.



Devant le CSS de Québec, M. Ghislain Tanguay s'était heurté, en septembre dernier, à une "barrière architecturale". L'après-midi même, on installait une rampe d'accès.

CSS, CRSSS, CLSC, DSC: autant de sigles qui désignent autant de services au sein de l'immense réseau des affaires sociales au Québec et qui forment un labyrinthe où le citoyen risque de se perdre. Roger Bellefeuille a fait la tournée de quelques Centres de services sociaux (CSS) de la région de Québec et nous raconte de l'intérieur comment ils viennent en aide à la population dans le besoin. Il explique également en quoi le rôle d'un CSS diffère de celui d'un CLSC et autres "bibittes à initiales" du réseau des affaires sociales.

Marlène avoue qu'elle a elle-même fait la découverte d'une réalité brutale: l'une des préoccupations quotidiennes de nombre de "clients" c'est le pain et le beurre, avoir de quoi se mettre sous la dent. Quand le gros du chèque du "bien-être" ou de la paye a servi pour d'autres

besoins bien primaires comme le logement, le vêtement, l'électricité, le chauffage, il en reste souvent peu pour la nourriture.

Les services sociaux ne sont cependant pas des distributeurs d'aide économique: c'est du ressort des bureaux

d'aide sociale, un réseau qui relève directement du ministère des Affaires sociales.

Des critiques

"Pelleteux de nuages", "placeux d'enfants", ce sont des étiquettes que l'on

accroche facilement aux praticiens sociaux. Des gens de "parlotte" plus que d'action? Des boucs émissaires aussi, aux heures de drame.

Qu'un enfant de 13 ans continue à courir dans la nature, parce que laissé à ses parents, après avoir volé et saccagé chez le voisin, les services sociaux sont taxés de ne pas faire leur travail. "L'enfant aurait dû être placé."

Lorsqu'on parle de 30.000 enfants placés en familles d'accueil ou en centres d'accueil, au Québec, les autorités clament que les services sociaux "placent" trop allègrement.

Si l'on trouve un vieillard mort dans sa petite chambre du quartier Saint-Jean-Baptiste, on pointe un doigt accusateur vers les services sociaux; mais on oublie que les malades chroniques n'ont guère leur place dans les centres hospitaliers et que le nom de cette personne était inscrit depuis plus de un an sur la liste d'attente d'un centre d'accueil.

Des clients silencieux

— "Allo! c'est Mme une telle. Pensez-vous que c'est trop tard, pour ma fille de 16 ans, d'entrer à minuit le samedi soir?"

— "Allo, est-ce que je suis au centre médical?"

— "Pourriez-vous m'indiquer le bureau du Centre de services sociaux? Heu... le Centre de services sociaux? Vous voulez dire le bien-être social... Non, le CSS... Ah, oui, le bureau du ministère des Affaires sociales... Vous voulez dire où y donnent des chèques... Non... Ce doit être où y placent les enfants... c'est le service familial... au coin de la rue, près du presbytère."

Les cols blancs... les "bourgeois", en général, fréquentent peu les Centres de services sociaux. Ils s'arrangent autrement. Si un couple va mal, il consultera d'abord un psychologue ou quelque autre thérapeute privé... ça coûte quelque chose, donc ça doit être meilleur.

La clientèle des services sociaux est "marginale", vulnérable socialement et économiquement, voire culturellement. Elle est peu informée, donc plus soumise. Et pour cause. Victime de multiples rejets, sa voix politique est faible. Et les services sociaux ne s'en font guère l'écho.

Pourtant, lorsqu'un praticien social parvient, au bout de deux ans, à faire adopter trois enfants par une même famille, enfants de toute façon abandonnés par une mère seule qui s'en est peu à peu désintéressée, c'est un acquis social et économique.

Lorsqu'un autre parvient à réunir, le soir, pendant six semaines, une dizaine de parents et une douzaine d'adolescents et adolescentes qui veulent tous quitter le toit familial, parce que c'est la "brouille" chronique, et réussit à rétablir la communication parents-enfants, c'est un type d'intervention qui a son pesant d'or mais que ne digère pas l'ordinateur central. C'est du travail social de groupe.

Quand le bureau de La Malbaie suscite la formation d'une association de chômeurs qui, isolément, s'empêchent et s'enlènent dans le charabia des formulaires bureaucratiques... en l'absence d'un centre local de services communautaires, dont c'est l'une des fonctions particulières.

Mais c'est là entrer dans les définitions de services de première ligne et de deuxième ligne... de la démarcation de l'intervention des CSS et des CLSC.

Les CSS: d'où ils viennent et où ils vont

Marlène est à l'emploi du Centre de services sociaux de Québec (CSSQ), l'un des 14 établissements du genre dans la province.

Les CSS, comme tels, sont relativement jeunes dans la mosaïque du réseau des Affaires sociales au Québec. Ils sont en fait les rejetons du premier lit de la réforme Castonguay sur les services de santé et les services sociaux, au même titre que les centres locaux de services communautaires (CLSC), les conseils régionaux de la santé et de services sociaux (CRSSS) et les départements de santé communautaires (DSC).

Contrairement aux CLSC — chargés principalement de développement communautaire et de prévention socio-sanitaire — des CRSSS, dont le mandat porte sur la planification régionale en matière de santé et de services sociaux — et des DSC qui ont pris jusqu'à un certain point la relève des anciennes "unités sanitaires" — les CSS ont des racines.

Le CSS de Québec, par exemple, qui déploie ses antennes de services sur l'ensemble de la région administrative 03, est un agrégat né de la fusion de huit établissements qui épousaient plus ou moins les contours d'autant de comtés ou de territoires diocésains, toutes des entités administrativement autonomes: le Service familial de Québec, la Sauvegarde de l'enfance, le Service social de Portneuf, le Service social de la Rive-Sud, le Service social de l'enfance et de la famille de La Pocatière, le Service social de la Beauce, le Service social de Thetford-Mines, le

Service social de Sainte-Germaine de Dorchester.

Ce qu'on y fait

Juridiquement, selon les termes ambigus de la loi sur les services de santé et de services sociaux, le CSS est "une installation où on fournit des services d'action sociale en recevant ou en visitant les personnes qui requièrent pour elles ou leurs familles des services sociaux spécialisés et en offrant aux personnes qui font face à des difficultés d'ordre social l'aide requise pour les secourir, notamment en mettant à leur disposition des services de prévention, de consultation, de traitement psycho-social ou de réadaptation, d'adoption, de placement d'enfants ou de personnes âgées, à l'exclusion toutefois d'un cabinet privé de professionnel". Ouf!.

Mme Chose du dernier rang de Saint-Apocalypse, dont le mari a violé la fillette, s'en fait peu ou prou de ces définitions alambiquées.

Si elle se présente à Marlène, elle ne lui demandera d'ailleurs pas ses diplômes (acquis à l'université, dans le cas des travailleurs sociaux, et au cégep, pour les techniciens en assistance sociale) ni se souciera si elle correspond, dans ses fonctions, à la définition du travail social, telle que précisée par la Corporation des travailleurs sociaux du Québec. Si oui, elle fera probablement marche arrière.

Elle aura peut-être la "frousse" quand elle apprendra que l'acte professionnel du travailleur social est "la socialité", c'est-à-dire "l'équilibre dy-

namique dans les rapports entre les personnes et leur environnement immédiat et médiateur".

Car s'il fallait que Mme Chose réfléchisse un tant soi peu, il faudrait, avant de faire sa démarche, qu'elle se demande si son mari incestueux est en déséquilibre dynamique et s'il se situe dans son environnement "immédiat ou médiateur".

Les 14 CSS de la province vont chercher à peine 4 pour 100 du budget de plus de quatre milliards du réseau des Affaires sociales. Le secteur "santé" prend la part du lion.



Marlène, une jeune "fantassin" du service social.

Pourtant, leur clientèle est relativement imposante. Selon des données récentes de l'Association des centres de services sociaux du Québec, quelque 420.000 Québécois de tout âge reçoivent, d'une façon ou d'une autre, des services de ces établissements: personnes âgées, jeunes relevant de la loi sur la protection de la jeunesse, adultes handicapés mentaux ou physiques, en plus de 130.000 adultes ayant besoin de "restauration sociale et familiale".

Inquiétude

Les centres de services sociaux sont particulièrement touchés par le vent de compressions budgétaires qui souffle sur le réseau des Affaires sociales, entre autres secteurs de services du Québec.

Lorsque le ministère des Affaires sociales parle de coupures de l'ordre de \$14 millions, l'Association des CSS avance pour sa part des ponctions de \$20 millions, sur un budget global de \$165 millions, soit un effort de 11 pour 100.

Les CSS s'inquiètent en outre de leur avenir. Un comité de onze députés péquistes a déjà réclamé leur démantèlement en faveur d'une restructuration prenant assise sur les CRSSS et les CLSC. Ce comité fait état d'une prolifération au Québec d'entités administratives autonomes sur le plan des établissements de santé, de centres d'accueil et de CLSC.

Le comité suggère de "supprimer les CSS et de répartir soit au CRSSS, soit au

CLSC les tâches qui lui sont confiées (protection de la jeunesse)".

Ce faisant, ce comité fait preuve d'une lecture à courte vue. Il semble faire abstraction du fait que les CSS ont justement réalisé l'objectif qu'il préconise: l'élimination des points de services autonomes. Le CSS de Québec chapeaute maintenant huit organismes tous autonomes avant 1970, alors que les centres d'accueil et les hôpitaux, quelle que soit leur taille, ont continué à cheminer en parallèle ou en divergence.

Non pas que les CSS soient sans reproche. Ils ont sauté à pieds joints dans la protection de la jeunesse. Ils sont présents, par contrats de services, dans les écoles et les hôpitaux. Ils assurent la suppléance de services communautaires en l'absence de CLSC. Ils ont eu tendance à se bureaucratiser et à se professionnaliser, un phénomène qui tend toutefois à s'atténuer.

Ils pourraient fort bien, dans un premier temps, se délester de certains services ou couper des liens administratifs: les travailleurs ou praticiens sociaux oeuvrant dans d'autres établissements — écoles ou hôpitaux par exemple — pourraient sans catastrophe nationale relever administrativement et professionnellement de ces boîtes.

Mais ils pourraient, avant tout, être la voix des sans voix, dont ils se disent, avec des tremolos, les mandataires, particulièrement aux heures de crise, aux moments de ponctions budgétaires. Leur crédibilité y gagnerait d'autant.

L'abolition de la retraite obligatoire Pour ceux qui en ont les moyens!

Beaucoup plus qu'une mesure sociale, le projet du gouvernement du Québec d'abolir l'âge obligatoire de la retraite est une mesure essentiellement économique.

L'intention du gouvernement ne deviendra une vraie mesure sociale que le jour où les citoyens québécois auront les moyens de retirer des rentes décentes. Ce qui ne sera pas le cas avant trois ou quatre ans.



**pierre
martel**

Tel est le bilan que l'on peut dresser des deux jours de commission parlementaire des Affaires sociales au cours desquels une quinzaine de mémoires ont été étudiés. Tout le monde est d'accord sur le principe du projet de loi numéro 15, loi abolissant la retraite obligatoire.

Cependant, l'ensemble des intervenants est aussi d'accord pour soutenir que la très grande majorité des Québécois à la retraite vivent sous le seuil de la pauvreté en raison des déficiences des régimes privés existants et des faibles montants de rente du régime public.

A ce chapitre, il apparaît que le gouvernement québécois aurait dû légiférer, au départ, sur une bonification du régime public de rentes et sur l'amélioration des régimes supplémentaires privés avant de légiférer sur l'abolition de la retraite obligatoire.

Les statistiques sont éloquentes. Au Québec, selon Statistique Canada, seulement 44 pour 100 des travailleurs participaient en 1978 à des régimes supplémentaires privés. C'est dire que 56 pour 100 des travailleurs ne pouvaient compter à leur retraite que sur les pensions de sécurité de vieillesse et sur les prestations du Régime de rentes du Québec. Le total des deux plaçait automatiquement sous le seuil de la pauvreté.

D'ailleurs, en commission parlementaire, le ministre d'Etat au développement social du Québec, M. Denis Lazure, affirmait qu'environ 50 pour 100 des personnes âgées vivent sous ou aux alentours du seuil de pauvreté.

Les femmes

Comme dans tous les domaines reliés au monde du travail, la question de la retraite illustre une fois de plus le triste sort fait aux femmes.

Toujours selon Statistique Canada, en 1978, seulement 34 pour 100 des femmes sur le marché du travail souscrivaient à des régimes de pensions privés. Les deux tiers de femmes au travail risquent donc de se retrouver devant pratiquement rien à 65 ans. Avec l'abolition de la retraite obligatoire, elles risquent de devoir travailler jusqu'à leur mort à moins d'une réforme en profondeur du régime public de rentes.



Engagement du Parti québécois à l'occasion des élections du 13 avril dernier, l'abolition de la retraite obligatoire à 65 ans a fait l'objet cette semaine d'un débat en profondeur devant la commission parlementaire des Affaires sociales. Tout le monde en approuve le principe, en s'interrogeant par ailleurs sur les conséquences de cette décision sur les plus démunis de la société: les régimes de retraite ne seront pas modifiés, eux avant quelques années encore. Pierre Martel a assisté aux audiences publiques.

Pis encore, la situation des femmes au foyer est dramatique. Celles-ci n'ont pas accès à des régimes de retraite à moins d'avoir le moyen de se payer un REER. De plus, si leur conjoint retraité décède, elles n'ont droit qu'à 60 pour 100 de la rente du Régime des rentes du Québec.

Malgré tout, le 60 pour 100 du Régime des rentes du Québec est une panacée à comparer à l'ensemble des quelque 5,000 régimes supplémentaires privés. Dans ceux-ci, à la mort du conjoint, la rente à la veuve varie de zéro à 50 pour 100 de la rente du retraité.

Dans cette optique, l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et des préretraités pressait le ministre Lazure de trouver un mécanisme de contribution au régime public de retraite pour les femmes ménagères.

L'abolition

Par ailleurs, au terme des deux jours de commission parlementaire, il est évident que les avantages d'abolir l'âge de retraite obligatoire excèdent nettement les désavantages, si on peut parler de désavantages.

Au départ, tout le monde convient du fait que le projet de loi numéro 15 élimine un facteur important de discrimination, soit la discrimination par l'âge. Le projet de loi consacre en quelque sorte un droit au travail quel que soit l'âge.

A 65 ans, au moment de la retraite, le travailleur ou la travailleuse a souvent l'impression qu'il devient un membre inutile, que dorénavant son emploi du temps consiste à attendre la mort. Pour plusieurs, la retraite, c'est le début du processus de la mort.

L'adoption de la loi abolissant la

retraite obligatoire ne peut donc qu'avoir un effet positif sur ces personnes qui auraient le goût de continuer à travailler, soit à temps plein, soit sur une base à temps partiel.

Il y a également une perte de potentiel humain pour la société lorsqu'on exclut des gens compétents et expérimentés pour la seule raison qu'ils ont 65 ans. Très souvent, leur perte de rapidité peut être amplement compensée par leur expérience. Ce qui les rend aussi efficaces.

En commission parlementaire, si on a cherché à mettre en évidence les avantages pour l'individu de pouvoir décider lui-même du moment où il doit quitter le monde du travail, quelques intervenants n'ont pas manqué d'exposer le fait que le projet de loi profitera à MM. Parizeau et MacEachen ainsi qu'aux employeurs.

En effet, principalement au niveau des quelque 5,000 caisses de retraite pri-

viées du Québec, les déboursés de l'employeur seront diminués dans beaucoup de cas si les travailleurs décident de retarder l'âge de la retraite. Dans la plupart des régimes privés, l'employé paie une contribution fixe alors que l'employeur assume le "solde du coût".

Les obligations de plusieurs employeurs, diminueront à moins que le législateur ne prévoit des dispositions stipulant notamment l'obligation d'une valorisation de la rente de l'employé s'il décide de travailler après 65 ans. Le ministre Lazure entend étudier cette possibilité.

Par ailleurs, en permettant au travailleur de continuer à travailler après 65 ans et en lui laissant la possibilité de retirer sa rente privée et celle du régime public, M. Lazure ouvre des avenues alléchantes à MM. Parizeau et MacEachen. Les travailleurs paieront plus d'impôts puisqu'ils auront des revenus plus élevés.

Désavantages

Une des principales objections à l'abolition de la retraite obligatoire a toujours été que cette mesure entraînerait du chômage chez les jeunes. Or, tant au niveau du gouvernement que des divers intervenants en commission parlementaire, cette objection ne tient pas pour une foule de raisons.

Premièrement, divers sondages indiquent que seulement de deux à quatre pour 100 des travailleurs se prévaudront de la mesure mise de l'avant par le gouvernement québécois. Or, à chaque année, environ 40,000 travailleurs atteignent 65 ans. Si quatre pour 100 d'entre eux décident de continuer à travailler, cela ne représenterait que 1,600 emplois.

Par ailleurs, au cours de 1982, le ministre Lazure entend déposer un projet de loi permettant la retraite facultative à 60 ans pour certaines catégories de travailleurs. Normalement, cette mesure suffira à elle seule à combler les emplois supposément perdus pour les jeunes à l'occasion de l'adoption du projet de loi numéro 15.

Un des désavantages les plus à craindre serait une vague de congédiements anticipés. Pour éviter d'avoir à garder plus longtemps de vieux employés, des employeurs pourraient être tentés de trouver divers prétextes pour se débarrasser d'eux.

A cela, le ministre d'Etat au développement social réplique que ce phénomène existe déjà. "Actuellement, les travailleurs recourent aux organismes gouvernementaux pour régler ces problèmes. Dans le cas de l'âge de retraite, ils pourront continuer à le faire. En plus, ils pourront s'adresser à la Commission des droits de la personne", explique-t-il.

En résumé, l'abolition de la retraite obligatoire est une mesure qui a son importance. Toutefois, le plus important reste à venir, soit la réforme en profondeur du Régime de rentes du Québec et des quelque 5,000 régimes supplémentaires privés.

L'affaire des pots-de-vin à la Société d'habitation du Québec n'a pas attiré outre mesure l'attention du public lors de la dernière campagne électorale au Québec. Mais le Parti libéral ne lâche pas prise, comme en témoigne son intervention, cette semaine, devant la Commission parlementaire des Finances et des comptes publics. Michel David explique les parties connues du dossier.

Le PQ et l'affaire de la SHQ

Un gouvernement comme les autres?

Avec le "scandale" de la Société d'habitation du Québec (SHQ), les libéraux ont la certitude d'avoir enfin trouvé une faille dans ce qui a été le point fort du gouvernement péquiste depuis 1976: son intégrité.

Depuis maintenant un an, ils n'ont cessé de travailler à élargir cette faille, laissant habilement courir les rumeurs et distillant les allégations au compte-gouttes, tel un chat qui joue avec une souris.



**michel
david**

Mais cette semaine, devant la Commission des Finances et des comptes publics, ils sont allés beaucoup plus loin, accusant pratiquement le chef de cabinet du premier ministre, M. Jean-Roch Boivin, d'avoir exigé \$50,000 pour faciliter le règlement d'un litige entre la SHQ et un de ses entrepreneurs.

Rien n'a encore été prouvé. Les informations de l'opposition viennent en presque totalité d'un certain Yvan Latouche, dont le premier ministre a personnellement mis en doute la crédibilité, déclarant même "qu'il n'y toucherait pas avec une pôle de dix pieds". M. Boivin a d'ailleurs indiqué qu'il songeait sérieusement à tenter des poursuites judiciaires.

Il n'en demeure pas moins que les libéraux ont réussi à semer le doute dans les esprits et que, d'une manière ou d'une autre, il faudra tirer cette affaire au clair. Car les allégations libérales impliquent directement le bureau du premier ministre lui-même. Il ne s'agit plus de simples irrégularités de la part d'un employé contractuel de la SHQ.

Du menu fretin...

A l'origine, il ne s'agissait pourtant que de ça. En février 1978, la SHQ avait procédé à l'engagement d'un entrepreneur qu'on disait particulièrement efficace, M. Luc Cyr, pour coordonner les réparations qui devaient être faites à 34 immeubles construits sous le précédent gouvernement.

Ces réparations — nul n'en discute — étaient majeures et urgentes. D'abord estimées à \$11 millions, le coût net des travaux s'élevait à \$9,2 millions au 31 juillet 1981, soit une économie de \$1,8 million, selon les derniers chiffres avancés par le ministre responsable de la SHQ, M. Guy Tardif.

Sauf que, chemin faisant, M. Cyr avait généreusement distribué des contrats — évidemment sans soumission — à ses beaux-frères, cousins, associés et même à ses enfants. Si la chose est monnaie courante dans le secteur privé, elle est inacceptable dans le secteur public où, depuis plusieurs années, on s'efforce justement d'éliminer le favoritisme.

Il est vrai que le contrat de M. Cyr ne lui faisait obligation de respecter les normes gouvernementales qu'"en autant que faire se peut", compte tenu de l'urgence des travaux à effectuer. Il lui était cependant défendu d'avoir "aucun intérêt dans les firmes, entreprises, commerces et autres participants aux travaux de réparations touchés par le présent mandat". Une clause dont le coordonnateur n'a manifestement tenu aucun compte.

A cela venait s'ajouter une autre affaire, dite de "La grande passe". En juin 1978, la SHQ avait fait l'acquisition d'un immeuble ayant appartenu à Loto-Québec, à Montréal, pour la somme de un dollar. Elle le cédait aussitôt par un bail emphytéotique de 35 ans à un organisme à but non lucratif, "la Société de logement du centre-ville". Un prêt de \$411,000 consenti par la SHQ devait per-



M. Jean-Roch Boivin, chef de cabinet du premier ministre René Lévesque.

mettre à la société de rénover l'édifice.

Sur la recommandation de la SHQ, le contrat de rénovation fut accordé à la compagnie de M. Luc Cyr, Transit Inc., bien qu'elle n'ait jamais soumissionné. Commencés en octobre 1979, les travaux, évalués à \$600,000, étaient interrompus en décembre. Une nouvelle estimation en évalue le coût à plus de un million. Parfois explicable, une erreur du simple au double demeure toujours embêtante.

... aux gros poissons

Confirmées par le rapport du vérificateur général, les irrégularités commises par M. Cyr auraient pu, à la limite, donner lieu à quelques poursuites judiciaires et l'affaire aurait été enterrée. S'il avait fallu désigner un bouc émissaire à la SHQ, le président Jean-Marie Couture aurait fait l'affaire et il a effectivement démissionné l'été dernier.

Le personnel politique n'aurait pas été trop ébloué. M. Guy Tardif aurait bien perdu quelques plumes, mais rien pour l'obliger à quitter son poste. Au lendemain des dernières élections, le premier ministre l'a d'ailleurs confirmé dans ses fonctions.

Mais voilà qu'à l'Assemblée nationale, M. Tardif admettait que le coordonnateur avait été engagé sur la recommandation de M. Jean-Roch Boivin, avec l'assentiment du premier ministre lui-même.

De là à conclure que la division des réparations majeures avait été mise sur pied pour distribuer des cadeaux aux amis du gouvernement, il n'y avait qu'un pas que les libéraux ont franchi allégrement, trop heureux de rendre la monnaie de leur pièce à ceux qui n'avaient cessé de leur rabattre les oreilles avec les pots-de-vin olympiques.

Mieux encore, voilà qu'au printemps dernier, commençant à circuler des rumeurs selon lesquelles on aurait tenté de faire chanter M. Guy Tardif. Malgré son

embarras, le ministre confirmait la rumeur, laissant même échapper quelques noms, dont celui de M. Jean-Roch Boivin. Une enquête menée par la Sûreté du Québec n'avait cependant permis d'en arriver à aucune conclusion dans ce sens.

Après la pause estivale, l'affaire refait surface. L'informateur des libéraux, M. Yvan Latouche, déclare à la télévision qu'on aurait tenté d'acheter son silence. Il a également entendu parler d'une demande de pot-de-vin faite à un entrepreneur — il s'agit de M. Ronald Perreault, président de la Duroc Construction et de Saram Inc. — aux prises avec la SHQ pour un litige de \$1,3 million. M. Latouche prend cependant soin de ne pas impliquer personne et déclare qu'il ne parlera que devant une commission royale d'enquête.

Finalement, cette semaine, à l'abri de l'immunité que lui confère la commission parlementaire, le député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, lâche le morceau. Une histoire digne d'un roman policier de troisième ordre, dans le décor d'un restaurant de l'ouest de Montréal, où les personnages s'abritent sous des noms de code.

De la chronologie avancée par M. Ciaccia, il ressort que le chef de cabinet du premier ministre, présenté comme étant "Soleil levant" dans notre roman, aurait demandé \$50,000 à M. Perreault pour lui offrir une "table de négociation" avec la SHQ. Cela reste à prouver.

Scandale ou "scandale-fiction", l'affaire de la SHQ menace sérieusement la réputation d'intégrité et de transparence du gouvernement, dont on peut se demander pourquoi il refuse toujours de déclencher une enquête publique.

Où alors, comme dans le cas de l'organisation de la fête nationale à Montréal, y aurait-il une grosse anguille sous roche? Et se pourrait-il que le gouvernement du Parti québécois soit, après tout, un gouvernement "comme les autres"?

Les taux d'intérêt hypothécaire élevés Les proprios s'en tirent malgré tout

C'était il y a bientôt un an, Charles et Marie Paré, deux jeunes professionnels dans la vingtaine, faisaient construire la maison de leurs rêves: une belle demeure de trois chambres à coucher, sise dans la banlieue ouest de la Vieille Capitale. Pour financer les travaux, ils contractaient un emprunt hypothécaire de \$45.000 au taux qui apparaissait alors exorbitant de 13,5 pour 100.



denis
angers

A la toute veille de reconduire cet emprunt initial d'une durée d'un an, voilà aujourd'hui qu'ils risquent de voir le montant de leurs remboursements mensuels monter en flèche, et passer de \$526 à plus de \$800, une somme rondelette qui exclut les taxes foncières, les assurances, l'abonnement au service électrique. Et qui, a fortiori, relègue aux oubliettes les projets de vacances au soleil, les repas au restaurant, les soirées au cinéma...

Comme près de 225.000 autres ménages québécois, Charles et Marie seront en effet cette année les victimes de la flambée des taux d'intérêt. Une flambée qui, en douze mois à peine, a fait grimper de 13,5 à plus de 19 pour 100 le niveau des frais d'intérêt qu'ils auront à acquitter sur le remboursement de leur hypothèque.

Et pourtant, pour eux comme pour la majorité des propriétaires de maisons unifamiliales du Québec, si la pilule sera pénible à avaler, il est hors de question qu'ils se départissent du plus important de leurs biens!

Se résigner à payer

Chose à première vue étonnante en effet, dans la grande région de Québec, les institutions prêteuses n'ont jusqu'à maintenant eu à régler qu'un nombre négligeable de reprises de maisons unifamiliales.

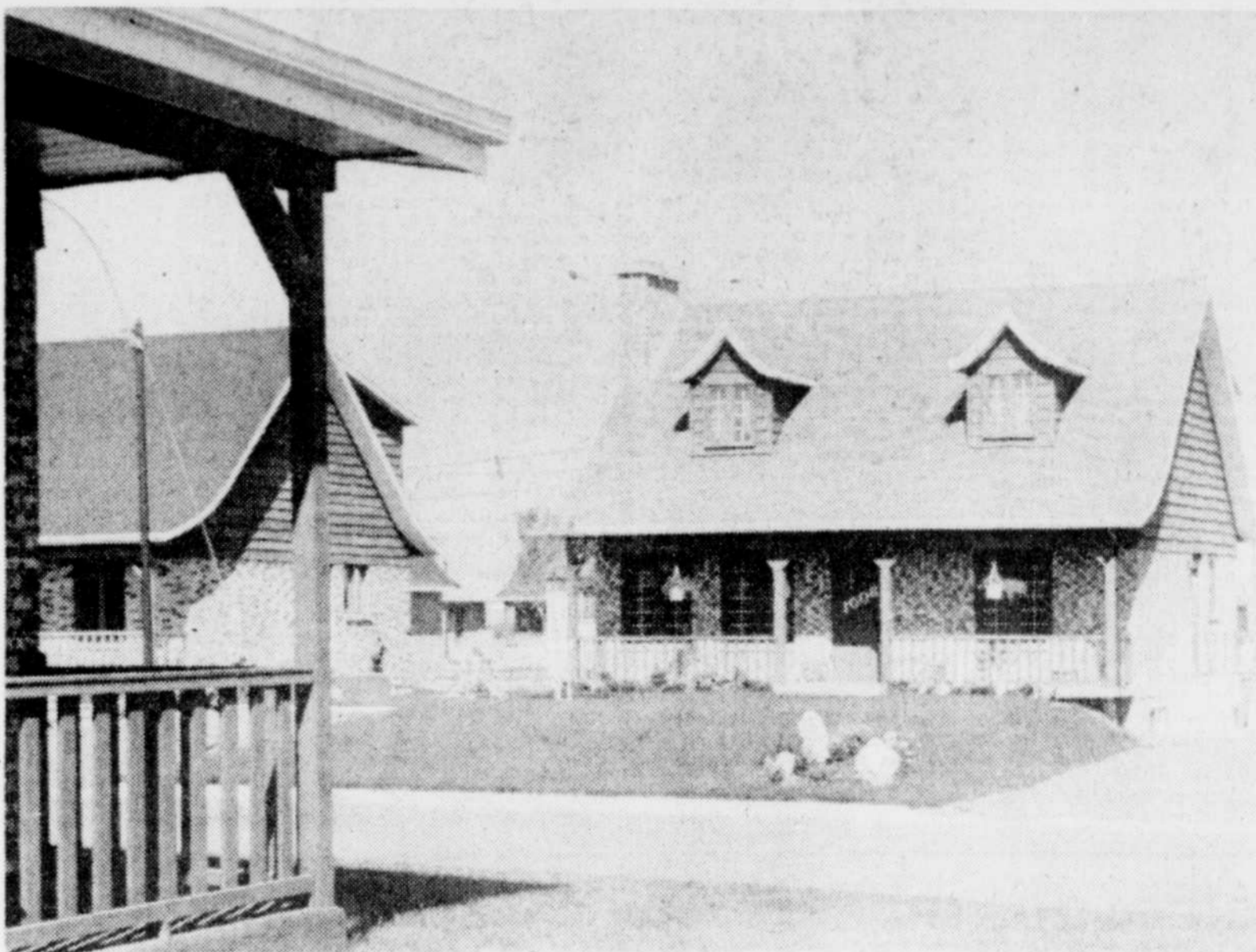
A la Banque de Nouvelle-Ecosse comme à la Banque de Montréal, les responsables des services de prêt hypothécaire affirment par exemple n'avoir pas encore reçu, depuis le début de l'année, une seule demande de reprise, par la suite d'une incapacité de payer attribuable aux nouveaux taux d'intérêt.

Il en va de même à la Banque Nationale du Canada où, chose curieuse, le responsable Denis Vincent constate que "le taux de délinquance sur les prêts hypothécaires est inférieur en 1981 à ce qu'il était en 1980". Non seulement les propriétaires sont-ils capables d'acquitter entièrement leurs obligations mais encore les régleraient-ils mieux qu'auparavant!

En fait, constate M. Vincent comme le fait également le directeur Laurent Turgeon, de la Banque de Montréal, "il semblerait que les gens ont appris à vivre avec des taux élevés et qu'ils budgétisent conséquemment mieux leurs dépenses".

On est donc loin des prévisions catastrophiques que faisait récemment le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark. Des prévisions qui faisaient état d'un

La flambée des taux d'intérêt hypothécaire au cours des derniers mois a engendré une forme de psychose chez les propriétaires de maisons unifamiliales, qui craignent de ne plus pouvoir faire face à leurs obligations. Mais au Québec tout au moins, il semble que ces craintes soient exagérées, nous explique Denis Angers au terme d'une enquête auprès des responsables de prêts dans les banques. Ceux qui risquent d'écooper, ce sont les propriétaires de conciergeries et... les locataires! Leur sort est pour ainsi dire entre les mains de la Régie du logement.



Au Québec jusqu'à maintenant, peu de propriétaires de maisons unifamiliales ont été obligés de se départir de leur propriété.

total de 85.000 ménages canadiens contraints de vendre leurs maisons, si les taux hypothécaires n'étaient pas derechef rabattus. Tout comme l'on peut s'interroger sur l'a-propos des manifestations de propriétaires ontariens qui, il y a trois semaines, avaient littéralement assiégré la Colline parlementaire d'Ottawa.

Un Québec différent

En fait, l'aptitude à surnager du propriétaire québécois tient d'abord et avant tout à ses traits de privilège, sur la scène économique provinciale.

A Québec en effet, contrairement au reste du Canada, les propriétaires de maisons unifamiliales sont minoritaires. En incluant les duplex et triplex qui abon-

dent dans les centres urbains, à peine 52 pour 100 des Québécois possèdent leur résidence, comparativement à presque 80 pour 100 des Ontariens. Qui plus est, lorsque l'on exclut le monde rural, la proportion de locataires passe à presque 75 pour 100. Et ce sont justement ces locataires qui sont les plus faiblement rémunérés, dans la société québécoise.

Ici donc, statistiquement parlant, la propriété unifamiliale demeure le privilège des nantis. De nantis qui, en moyenne, encaissent un revenu familial annuel double de celui du non-propriétaire. En outre, alors que ce revenu familial plafonne en moyenne à \$15.000 au Québec, il dépasse le seuil des \$25.000 dans le cas des deux tiers des propriétaires.

Pas étonnant dans ces conditions qu'avec un peu de "serrage de ceinture", le nombre de propriétaires réduits à sacrifier leur demeure soit marginal au Québec.

Un marché désolant

Si la flambée des taux n'a pas encore fait "champignonner" les affiches "à vendre", elle a toutefois réduit à néant le marché des nouveaux prêts.

Par exemple, constate M. René Gratton, de la Banque de Nouvelle-Ecosse, "les succursales qui avaient l'habitude de conclure sept ou huit contrats de prêt par mois n'en concluent actuellement plus qu'un. Si elles sont chanceuses!" Même situation à la Banque de Montréal où

certaines succursales n'ont rien conclu sur le marché hypothécaire depuis bientôt six mois.

Si cette chute draconienne a été relativement bien encaissée par les banques (la loi fédérale leur interdisant d'affecter plus de 10 pour 100 de leur portefeuille total aux prêts hypothécaires), elle a durement frappé les compagnies d'assurances et de fiducie. A l'Assurance-vie Desjardins, par exemple, les affaires liées au domaine résidentiel ont dégringolé de 50 à 60 pour 100 par rapport à 1980, une année déjà plus qu'ordinaire.

En fait, constate M. Guy Paveur, de chez Desjardins, "les gens retardent actuellement leur achat de maison, dans l'espoir de voir les taux redescendre". Un espoir qu'entretient ces semaines-ci le mouvement à la baisse amorcé par la Banque du Canada. D'ailleurs, dans toute la grande région de Québec, il ne reste plus qu'un seul et unique secteur où le marché continue d'être actif. Il s'agit de Cap-Rouge. Et encore faut-il que les constructeurs d'habitations consentent à des rabattements d'intérêt de 3 ou 4 pour 100 afin de convaincre les acheteurs potentiels de signer un contrat.

Assistance gouvernementale

Difficile sans être critique, la situation des propriétaires canadiens face aux taux d'intérêt hypothécaire a généré une foule de suggestions, émanant des autorités gouvernementales et des institutions bancaires.

Du côté fédéral, le ministre responsable, M. Paul Cosgrove, a promis que le budget qui déposera le ministre des Finances Allan MacEachen d'ici la fin du mois comportera des mesures visant à soulager les ménages devant consacrer plus que 30 pour 100 de leurs revenus bruts au remboursement de leur maison.

A Québec, le ministre Guy Tardif entend piloter sous peu un des engagements électoraux du Parti québécois, engagement en vertu duquel l'Etat prêterait assistance aux familles ayant au moins un enfant en bas âge qui, pour se loger chez-elles, devraient aussi affecter 30 pour 100 de leurs revenus à la rubrique "maison".

Pour le propriétaire démuné — et notamment pour ces milliers de Québécois devant se contenter de revenus de retraite —, les banques et caisses populaires offrent un duo de formules. D'une part, il leur sera possible sous peu de payer sur une base hebdomadaire leurs remboursements hypothécaires, une formule qui minimise les frais d'intérêt. En effet, ceux-ci s'accumulent sur sept jours au lieu de 30 et comptent pour moins dans la répartition des paiements.

En dernier recours, il leur restera enfin la formule de capitalisation des intérêts qu'a mise de l'avant le Mouvement Desjardins. Cette mesure permet au propriétaire coincé de continuer à acquitter un même paiement mensuel, la différence étant portée sur le capital dû. Ainsi, dans le cas de Charles et Marie Paré, le montant à régler mensuellement demeurerait l'année prochaine établi à \$526. Toutefois, le total de la somme qu'ils devront finalement rembourser se trouverait gonflé, au terme des 12 prochains mois, de pas moins de \$2.088!

Les locataires en otages...

Qui l'eut cru! Bien davantage que les propriétaires de maisons unifamiliales, ce sont ceux d'immeubles d'habitation qui écooperent le plus, dans l'actuelle conjoncture hypothécaire.

En fait, constatent tous les porte-parole d'institutions financières rejoins par LE SOLEIL, les plus malheureux des propriétaires québécois sont les acheteurs récents de conciergeries qui devront, au cours des prochains mois, renouveler leurs contrats de financement.

Ils risquent en effet de se trouver doublement coincés, après avoir vu le montant de leur remboursement mensuel s'enfler dans une proportion de 35 à 45 pour 100, à cause de la flambée des taux d'intérêt. D'une part, s'ils désirent faire porter sur leurs locataires ces augmentations des frais fixes, ils devront tout d'abord obtenir l'autorisation de la Régie du logement, ce qui est loin d'être assuré d'autant plus que cet organisme gouvernemental est actuellement complètement engorgé par plus de 60.000 demandes de révision.

D'autre part, advenant une réponse positive de la régie à leurs demandes d'accroissement des loyers, ces mêmes propriétaires verront leurs logements perdre tout attrait sur le marché. Et risqueront de voir s'envoler des locataires au profit de la concurrence.

Deux types de proprios

Le cul-de-sac de ces propriétaires est d'ailleurs éloquemment illustré par l'exemple suivant:

M. Tremblay possède une conciergerie comprenant 16 logements de 3 pièces, à Beauport. Il a eu la chance de financer son achat il y a cinq ans, par le biais d'un prêt hypothécaire termé de 35 ans, à 10,5 pour 100. Il peut donc faire ses frais avec un loyer de \$250 par mois par logement.

Son voisin Dupont, propriétaire d'un immeuble identique, voit quant à lui son hypothèque de cinq venir à terme cette année. Il doit la reconduire au taux de 19,5 pour 100, ce qui catapulte le niveau minimal de ses loyers (pour assurer le seul paiement des frais fixes) à \$375 mensuellement. Même s'il obtient de la

Régie du logement le droit de hausser ses loyers à ce niveau, il est littéralement expulsé du marché par son compère Tremblay. Ce dernier peut tout à loisir jouer la loi de l'offre et de la demande et exiger, sans récrimination, des loyers de \$350 par mois!

Des cas semblables risquent d'ailleurs de se produire par centaines, dans le Québec des taux d'intérêt élevés. En fait, constate M. Denis Poulin, de la Banque Nationale du Canada, les propriétaires de logements ayant eu l'heureuse initiative de financer à long terme leur achat auront toutes les chances d'empocher de "sursurprofits" alors que les autres verront la valeur économique de leurs investissements réduite à cause de leur non-compétitivité sur le marché.

Le fardeau aux locataires

Dans tous les cas, les locataires risquent par ailleurs de faire les frais de la situation actuelle. Coincés entre deux maux, ils pourront soit payer un juste prix à tous les Dupont du Québec, juste prix qui est en hausse de 35 à 45 pour 100 sur leur loyer actuel. Ou encore, opter pour le logement le moins cher des propriétaires comme Tremblay. Et, ce faisant, lui procurer des profits énormes puisque les frais fixes de celui-ci se maintiendront encore longtemps à un très bas niveau!

Somme toute, c'est donc à la Régie du logement qu'il appartiendra de trancher. Accordera-t-elle aux propriétaires récents de logements les hausses qui leur sont essentielles pour boucler leur budget, et générera conséquemment une escalade encore jamais vue des loyers? Ou limitera-t-elle ces mêmes hausses, condamnant à des pertes sensibles ces mêmes propriétaires?

Devant une régie à toutes fins utiles paralysée faute d'effectifs (deux régisseurs doivent par exemple entendre pas moins de 10.000 causes accumulées, à Québec seulement), le sort financier des locataires du Québec risque fort d'empirer au cours de l'année qui vient. Au demeurant, il appert que ce sont eux qui subiront des taux d'intérêt irréparablement outragés!



Près de 10.000 causes accumulées à la Régie du logement, à Québec seulement.

Le Soleil, Yvon Monerain

"Les sciences humaines se développent comme une vaste industrie" (F. Dumont)

par Claude TESSIER

Quel est le sens, le destin des sciences, en particulier celui des sciences humaines, devant la bombe à neutron, devant le contrôle génétique, devant une médecine qui a explosé en nouvelles disciplines mais qui n'est pas pour autant une médecine nouvelle, devant les sondages politiques, devant l'industrialisation du savoir, de la connaissance?

Ces interrogations, ce sont celles que M. Fernand Dumont a fait surgir au cours d'une entrevue au SOLEIL à l'occasion de la publication, à Paris, de son livre "L'anthropologie en l'absence de l'homme" (Presses universitaires de France, 1981).

"Le problème des sciences, dit-il, n'est pas simplement de connaître la vérité mais aussi d'avoir un sens par leur existence même, pour les hommes et pour les sociétés.

"Je pense que jamais au cours de l'Histoire, on a été placé dans une situation d'interrogation aussi grande au sujet des sciences physiques qui nous donnent, par exemple, la bombe à neutron, ou les sciences humaines avec l'industrialisation du savoir."

"Tous ces phénomènes posent de très graves problèmes. Ils ne sont pas seulement des questions de savoir. Il y a derrière, des questions d'éthique, de morale, des questions politiques du genre: qu'allons-nous faire de la science?"

Les réflexions d'un philosophe

Sociologue bien connu des Québécois et à l'étranger par ses publications et ses travaux de re-

cherche, M. Fernand Dumont occupe le poste de président de l'Institut québécois de recherche sur la culture qui compte vingt mois d'existence. Ses interrogations sur les sciences de l'homme, sur la philosophie et les idéologies l'ont conduit à la rédaction d'un ouvrage savant de 369 pages sur les problèmes relatifs à toutes les sciences, tant humaines que physiques.

Plutôt que de parler du livre lui-même, M. Fernand Dumont a préféré parler "des alentours du livre" que plusieurs considèrent comme les réflexions d'un philosophe sur la culture occidentale moderne. Il faut convenir ici que bien peu de Québécois s'aventurent aussi loin dans ce genre de réflexions. Des propos à bâton rompu nous ont permis de cerner quelques dimensions de ses interrogations.

"Parce que les sciences sont de plus en plus présentes, dit-il, elles posent de plus en plus de problèmes. Pensez à l'utilisation massive des sciences humaines dans l'entreprise! Pensez à la rationalisation du travail! Les sciences sont partout de plus en plus! En pédagogie, par exemple: il n'y a presque plus aucune démarche dans l'évolution d'un enfant qui ne soit pas inspirée par la psychologie ou la psychanalyse!

"La distance est de plus en plus grande entre les experts et l'homme ordinaire! Il y a le problème de la diffusion du savoir, du contrôle du savoir! Il y a l'exercice du pouvoir sur la connaissance et le savoir! En même temps, il y a l'émiettement du savoir qui fait qu'il n'y a plus personne, même

chez les experts, qui puisse dire qu'il est titulaire d'un savoir, qu'il en voit le sens".

M. Dumont se dit de plus en plus préoccupé par l'industrialisation du savoir issue de la recherche et des connaissances scientifiques. Il doute même que le savoir d'aujourd'hui soit transmis toujours dans un contexte éthique, moral.

"Est-ce que la médecine, le droit, la psychologie qu'on enseigne, sont simplement un pur ensemble de recettes ou s'il est question aussi des problèmes moraux qui sont posés là? Dans une société éclatée, la dimension éthique semble être de plus en plus mise de côté tout comme les dimensions politiques d'ailleurs.

"Les recherches sur la guerre biologique, celles qui sont faites dans le domaine de la socio-psychiatrie, par exemple, posent aux savants et aux consommateurs de la science des questions graves. Quelle place fait-on à la question éthique là-dessus? Ces problèmes-là sont-ils posés dans les journaux, à l'école, à l'université? Je n'en suis pas sûr!

"On a l'impression, dit M. Dumont, un chercheur de carrière, d'être en présence d'un vaste monde de la science qui se développe comme une vaste industrie dont on ne connaît pas très bien la finalité".

L'industrialisation de la culture, M. Dumont la voit dans la peinture, au cinéma, dans l'architecture; l'architecture connaît une grande crise; elle fera l'objet prochain l'objet d'une publication de l'Institut qu'il dirige.

Les conditions de production

sont devenues, le cinéma le démontre, ce qui donne la structure de l'oeuvre: un cinéma qui ne coûtera pas beaucoup, qui rapportera énormément, avec des vedettes d'un style particulier, etc.

"En l'absence de l'homme"

"En médecine, ce sont les conditions d'exercice de la médecine qui vont déterminer son contenu plus que la maladie ou la santé. Il y a la matière à interroger! Ce sont les conditions de la production qui deviennent la finalité".

"Au fond, devant la crise de la culture occidentale, il faut se rendre compte que d'autres cultures comme celles de l'Orient ou de l'Afrique et d'autres, sont susceptibles de nous interroger sur les insuffisances de notre propre culture, sur nos limites. Il y en a d'autres possibles. Il faut pour l'Occident d'autres voies que celles que nous avons suivies depuis deux siècles.

"Par exemple, l'interrogation religieuse devra prendre une place plus grande que celle qu'elle a. Les autres civilisations (l'Islam par exemple) nous interrogent. Ce sont des civilisations plus esthétiques, plus religieuses que scientifiques. Si les sciences humaines doivent servir à quelque chose, ce à quoi elles doivent contribuer, c'est à créer de nouvelles avenues car l'homme se sent menacé (bombe, mutations génétiques...)"

"Quand l'homme se défait, quand on n'est plus certain de son visage, c'est que nous sommes... en l'absence de l'homme".



Dans son ouvrage publié récemment à Paris, M. Fernand Dumont s'intéresse à l'anthropologie dans la culture et de la possibilité et du destin de l'anthropologie prise dans une acceptation étendue, englobant les sciences de l'homme, la philosophie et les idéologies.

Météo: des milliers de gens consultent encore l'almanach

Les prévisions du Old Farmer's Almanac

Sud de la province de Québec

L'hiver sera plus froid et plus sec que la normale avec des périodes chaudes et froides et une tombée de neige au-dessus de la normale. Les mois de novembre et décembre seront plus secs, d'une température qui se refroidit jusqu'à la fin de mars. Les mois de février aura des tempêtes, mars et avril des chutes de neige plus que la normale. La température sera d'environ 1°C sous la normale de novembre à mars; la précipitation sera de 10 mm à 30 mm sous la normale, avec une tombée de neige de 300 mm à 500 mm au-dessus de la normale.

Le mois de novembre sera ensoleillé et doux, surtout la 2e semaine, mais froid avec de la grêle mêlée de neige la 3e semaine. La dernière semaine sera très froide, avec une chute de neige qui durera la 1ère semaine de décembre. La température de novembre aura une moyenne qui sera presque normale. La précipitation aura une moyenne de 40 mm sous la normale.

Après le froid au début de décembre, le mois sera assez doux, et encore froid vers le milieu du mois. La température sera d'environ 2°C au-dessus de la normale. On anticipe beaucoup de précipitations — neige dans les montagnes — pendant la 2e semaine, et une chute de neige à la fin de l'année. Le total sera de 10 mm sous la normale à l'ouest à 20 mm au-dessus à l'est.

Le mois de janvier variera. Il fera froid avec beaucoup de neige au commencement, suivi d'un dégel avec pluie, puis encore très froid avec une tempête de neige à la fin. La température sera 1,5°C sous la normale, la précipitation de 10 mm à 30 mm sous la normale. On anticipe une tombée de neige d'environ 400 mm dans les élévations basses, beaucoup plus dans les montagnes.

Le mois de février aura des périodes chaudes et froides. La dernière partie du mois sera très froide, avec une moyenne de température, etc.



Publié sans interruption depuis 1792.

par Claude TESSIER

La science météorologique a beau avoir le meilleur réseau d'information à travers le monde avec ses satellites et ses ordinateurs afin de mieux prédire le temps, des millions de personnes continuent de consulter les almanachs.

Le plus célèbre de ces calendriers, tiré à 3,5 millions d'exemplaires cette année est "The Old Farmer's Almanac" publié aux Etats-Unis pour la 190e année consécutive.

L'almanach de Robert B. Thomas, de Dublin, au New Hampshire, donne depuis 1792 des prévisions à long terme qui, selon ses éditeurs, Yankee Inc., se sont avérées justes dans 80 pour 100 des cas.

Que dit pour cet hiver le célèbre almanach américain qui, comme tous les autres, contient aussi une foule de renseignements sur une foule de choses? Yankee Inc. pousse la délicatesse jusqu'à publier en français les prévisions pour le sud de la province de Québec. Nous laissons au lecteur le soin de lire un extrait dans le français "américain" dans lequel les prévisions sont faites.

En lisant attentivement, en pesant chaque mot dans la phrase on découvrira que ces prévisions risquent d'être plus troublantes qu'éclairantes. Et comme pour prévenir les coups, les éditeurs expliquent à deux endroits au

moins que ces savantes prévisions s'appuient sur une longue expérience, les cycles solaires (de 11 ans environ) et sur les connaissances modernes des prévisions et d'anciens membres du personnel de la NASA.

On y croit ou fait semblant d'y croire

Le temps n'a jamais cessé d'être le sujet de longues et nombreuses conversations surtout dans les pays soumis à de brusques changements comme le nôtre. Il s'ensuit un nombre incroyable de proverbes, d'adages, de maximes, de dictons du genre:

— Le chien qui se roule annonce le vent;

— Annonce de pluie si le chat se débarbouille;

— Beaucoup d'araignées dans une maison, c'est signe d'un bel automne;

— Si les oignons ont fine pelure, Point d'engelures, Si dure est la peau des oignons, Hiver froid et long.

Dans son livre "Après la pluie, le beau temps" publié par le gouvernement du Canada, le météorologiste Reuben A. Hornstein donne une foule d'exemples sur la

sagesse populaire et la météorologie. Son traité, qui mérite d'être lu au moins autant qu'un almanach, explique une foule de choses: aspect du ciel, nuages, couleurs du ciel, halos et couronnes, le soleil et le vent, les aurores, le blizzard, la foudre. On n'y trouve pas de prédictions mais sa lecture permet d'avoir de bonnes connaissances qui permettront de faire ses propres prévisions, si on ne veut pas se fier à celles des météorologistes et des almanachs.

Mais aucun spécialiste de la météo ne se permettra de faire des prévisions pour des mois à venir. Mieux que tout autre, ils savent que des phénomènes complexes et changeants se produisent dans l'atmosphère; ils sont à l'origine du temps qu'il fera. On connaît mal la mécanique de l'atmosphère.

Bien téméraires sont ceux qui vont vouloir prédire, dans quelques lignes, le temps qu'il fera à Buffalo, Toronto et Montréal des mois à l'avance. Les distances sont considérables et le temps peut changer facilement d'une région à l'autre.

Il reste que le météorologiste amateur ne continue pas moins d'opposer, avec un malin plaisir, ses pronostics personnels aux savantes prévisions des météorologistes de métier... et pourquoi pas à l'almanach du vieux fermier américain!

CERAMIQUE DECOR 627-0122

4220, 3e Av. ouest, Charlesbourg

- ESCALIERS A SPIRALE
Avec main courante, en ABS, à monter vous-même. **A partir de \$950**
- BAINS TOURBILLONS 5 JETS
Blanc, couleurs Jacuzzi et Caresse en stock. **A partir de \$950**
- TUILES CERAMIQUES
Pour murs et planchers, 800 modèles en stock.
- ARMOIRES DE CUISINE SNAIDERO
Design européen, à prix compétitifs.
- SALLES DE BAINS, EVIERS, ROBINETS, etc.

BOUTIQUE CERAMIQUE DECOR A PLACE LAURIER

(PRES DU TERMINUS VOYAGEUR)
NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE LA SAISON!

SUPER AUBAINE

RABAIS DE

20% - 50%

POUR LA SALLE DE BAINS
serviettes - rideaux de douche - ensembles et accessoires - miroirs décoratifs.

SUR CERTAINS ARTICLES
DU 10 AU 31 OCTOBRE 1981

Oui nous l'avons...

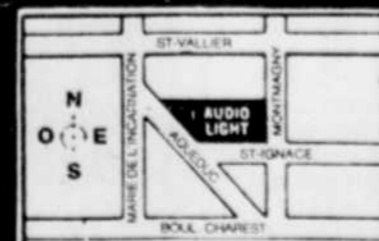
LES ENCEINTES CM DE



Les ingénieurs ont réussi une percée importante dans les techniques appliquées à la conception des enceintes en utilisant la précision offerte par l'informatique. La Théorie KOSS de Conception des enceintes a permis pour la première fois de déterminer les paramètres optimaux pour tout système d'enceintes. En choisissant d'abord des variables telles que le nombre de voies, le rendement désiré et le volume de l'enceinte, les ingénieurs de KOSS ont pu déterminer les caractéristiques optimales des événements, haut parleurs et du système de filtres de coupure. Le résultat est un système d'enceintes optimales. Les nouvelles enceintes KOSS... les CM/1010, CM/1020, CM/1030 sont les meilleures dans leur gamme de prix. Et chacune d'entre elles constitue une expérience d'écoute inoubliable.



TRESHOLD - McINTOSH - KOSS - NAKAMICHI - QUAD - AIWA - BOSTON ACOUSTIC - ADVENT - MITSUBISHI - SPENDOR - BANG & OLUFSEN - THORENS INFINITY



GRAND CHOIX DE DISQUES A GRAVURE DIRECTE
AU SERVICE DES MELOMANES QUEBECOIS DEPUIS 1965

652, St-Ignace, Québec - 529-6664

VENTE 5^e ANNIVERSAIRE

DU 17 au 31 OCTOBRE 1981

Lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 17h30; samedi, de 10h à 16h. Exceptionnellement ouvert le soir jusqu'à 21h les jeudis 22 et 29 octobre, les vendredis 23 et 30 octobre.

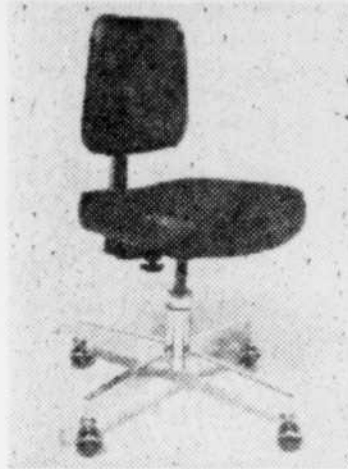
PAYEZ ET EMPORTEZ



JEAN-PIERRE GARNEAU

NEUF: 527-2593

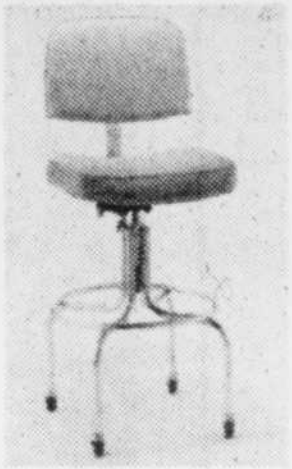
USAGE: 687-2316



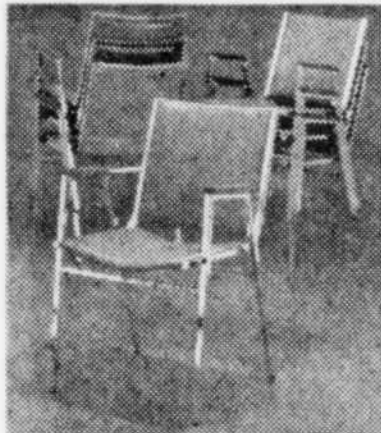
Chaise sténo entièrement en tissu, ajustable, no 1503
Quantité: 22
69⁹⁵ ch.



Chaise sur roulettes, avec bras. Vinyle et tissu, no 2501
Quantité: 34
79⁹⁵ ch.



Banc à dessin, dossier ajustable, vinyle et tissu, no 2510
Quantité: 20
74⁹⁵ ch.



Chaises empilables, tout vinyle, avec bras. No 3001. Assortiment de couleurs.
Quantité: 250
1 - 12 **20⁹⁵**
13 - 48 **19⁹⁵**
49 et plus **19⁹⁵**

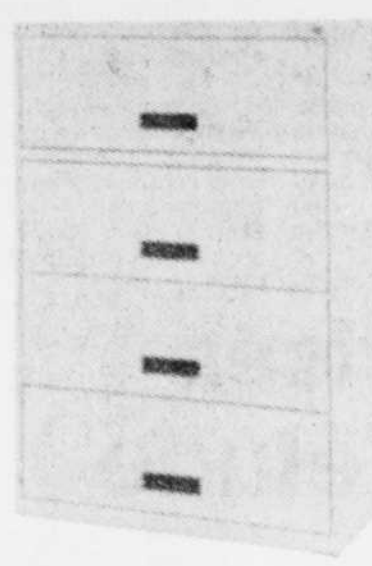


Fauteuil exécutif, dossier et siège en tissu, couleur: brun. No 1751
Quantité: 8
199⁹⁵ ch.

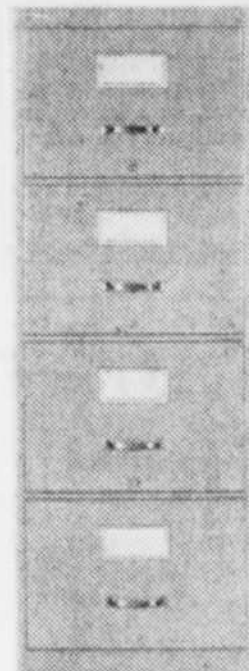


Fauteuil à dossier moyen, tout tissu, no 4701
Quantité: 9
144⁹⁵ ch.

Lignes légèrement endommagées: classeurs "SARO"



Classeurs latéraux Saro neufs, mais légèrement endommagés. 4 tiroirs avec serrure no 2041, couleur beige.
Quantité: 26
349⁷⁰ ch.



Classeurs verticaux neufs, mais légèrement endommagés. 4 tiroirs, format légal, avec serrure. Couleur beige.

No 1041, quantité: 32
224⁹⁰ ch.
No 3041, économique 28", quantité: 35
193⁷⁰ ch.

LIGNES PROVENANT DU GOUVERNEMENT



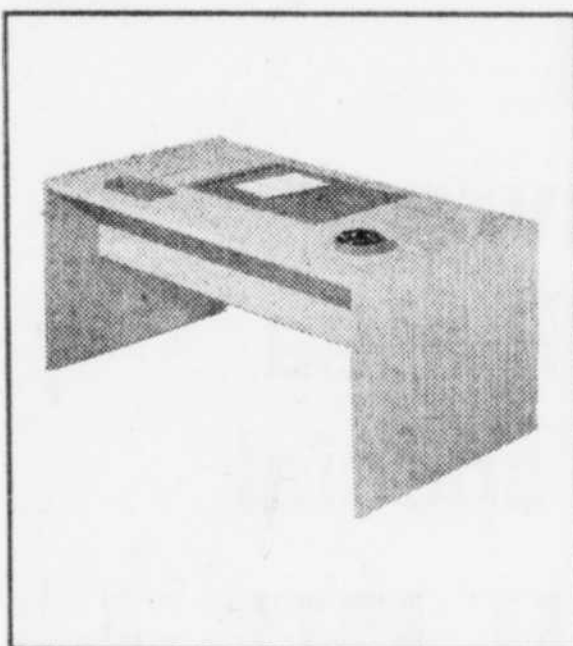
Chaise en chêne, sur roulettes
Quantité: 29
45⁰⁰ ch.



Chaise en chêne, pour visiteur
Quantité: 65
Avec bras: **30⁰⁰** ch.
Sans bras: **25⁰⁰** ch.



Chaise de sténo, cuirette, base métal.
Quantité: 51
29⁹⁵ ch.



Bureau 30 x 60", double caisson, fini chêne foncé et dessus Cimmerian.
(Accessoires non inclus.)
Quantité: 22
199⁹⁵ ch.

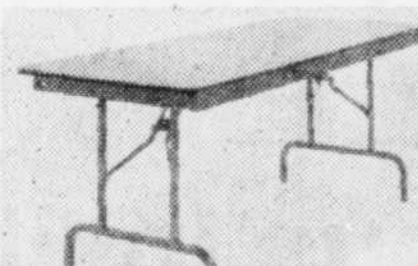


Table pliante 30 x 72", noyer
Quantité: 31
114⁹⁵ ch.

Bureau 26 x 54", double caisson. Noyer et Cimmerian.
(Accessoires non inclus.)
Quantité: 17
174⁹⁵ ch.

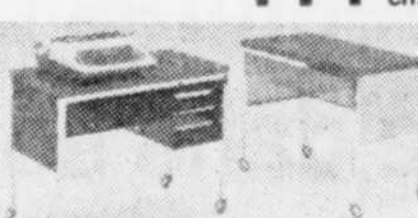
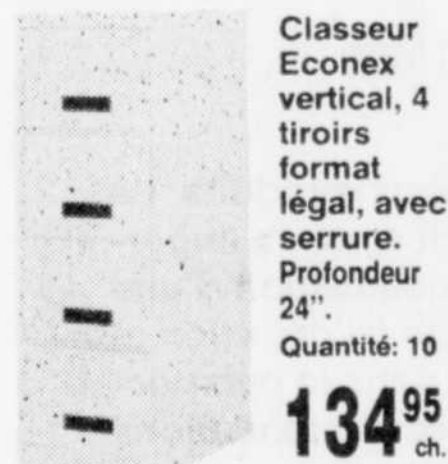
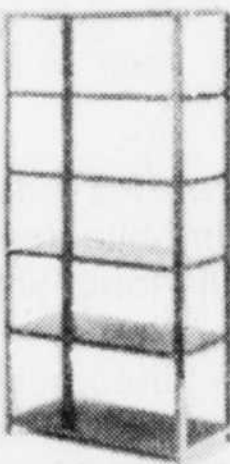


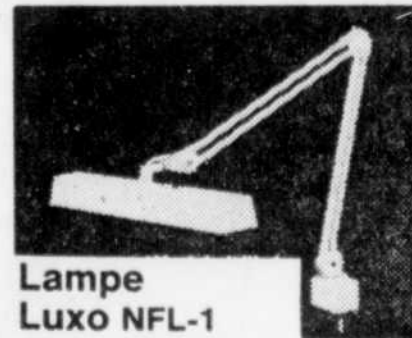
Table à dactylo 18 x 36", noyer et noir. Quantité: 20
Cabinet à papeterie: **14.95** ch. **54⁹⁵** ch.



Classeur Econex vertical, 4 tiroirs format légal, avec serrure. Profondeur 24".
Quantité: 10
134⁹⁵ ch.

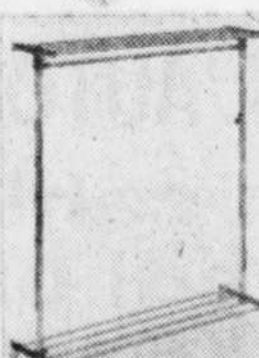


Etagère métal gris 18" x 36" x 75".
Quantité: 15
64⁹⁵ ch.



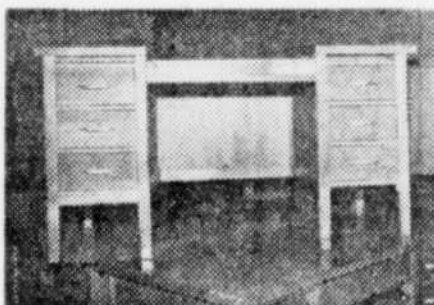
Lampe Luxo NFL-1
(Tube non inclus)
69⁹⁵ ch.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES.
LIVRAISON A BON COMPTE
NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NEUFS OU USAGÉS.

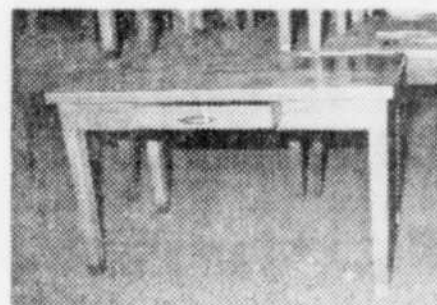


Supports à manteaux sur roulettes 48"
60" **99⁹⁵** ch.
109⁹⁵ ch.
(sur commande livraison 15 jours)

Sous-chaise (plexiglass)
36 x 48" **44⁹⁵** ch.
45 x 53" **54⁹⁵** ch.
48 x 60" **64⁹⁵** ch.
Quantité: 57



Bureaux en chêne
Quantité: 47
30 x 54" **95⁰⁰** ch.
30 x 50 (plateau) **115⁰⁰** ch.
30 x 54 (plein) **125⁰⁰** et **135⁰⁰** ch.
34 x 60 (plateau plein)

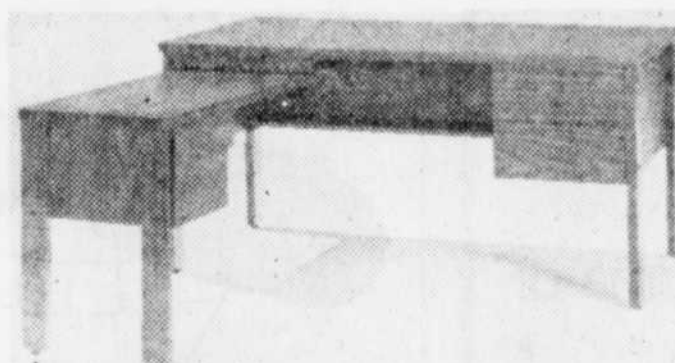


Tables en chêne, assortiment de grandeurs.
Quantité: 37
A compter de **65⁰⁰** ch.



Bureaux en métal gris 30 x 56", non identique à l'illustration
Quantité: 23
95⁰⁰ ch.

LIGNES DISCONTINUEES (SURPLUS DE MANUFACTURIER)



Bureaux secrétaires 30 x 60" avec extension 18 x 36"
Couleurs: chêne, noyer, teck.
Quantité: 27
(3 modèles différents)
289⁹⁵ ch.



Bureaux 36 x 72", double caisson chêne et bahut 21 x 72" chêne
Quantité: 8 ensembles
l'ensemble: **559⁹⁵** ch.



AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE INC.

1990, BOUL. CHAREST OUEST, SUITE 134 527-2593
CENTRE COMMERCIAL LAVOISIER, STE-FOY 687-2316
(Parc Jean-Talon nord) G1N 4K8

DANS NOS UNIVERSITÉS



par Jean-Claude RIVARD

Lévesque sera le pianiste invité

Le jury s'est prononcé: ce sera le pianiste **Gérald Lévesque** que l'on verra sous les feux du Grand Théâtre de Québec, le soir du 8 décembre, fête de l'université Laval.

Ce jeune musicien dont la famille habite Baie-Comeau, est le lauréat d'un concours de concertos organisé à l'école de musique de l'université Laval.

Une mention spéciale a aussi été accordée à la pianiste **Louise Caufoppé**, de Sainte-Foy, un nom connu pour les habitués des concerts publics de l'école.

La proclamation d'un lauréat n'enlève cependant pas de mérites aux autres concurrentes: **Mlles Collette Blouin**, de Saint-Isidore d'Auckland, clarinettiste; **Johanne Hébert**, de Sainte-Marie de Beauce et **Brigitte Prévost**, de Sillery, toutes deux pianistes.

Soit dit en passant, **M. Lévesque** est, avec **Mlles Hébert** et **Prévost**, l'élève du pianiste d'origine flamande **Franz Brow**.

L'interprétation au piano de réductions des partitions orchestrales était assurée par **Mme Rachel Martel-Cantin**, **MM. Eric Paci** et **Michel Frank**.

Un colloque sur l'agro-alimentaire québécois

Le colloque "Economie rurale 81" qui se déroulera, pendant quatre jours, à compter de lundi, au Château Frontenac, aura cette année pour thème: "l'agro-alimentaire québécois et son développement dans l'environnement économique des années 80".

Une cinquantaine de confé-

renciers y prendront la parole. L'événement coïncidera avec le vingtième anniversaire du département d'économie rurale de l'université Laval.

Environ 400 participants y sont attendus.

Sciences infirmières: collation des grades

C'est aujourd'hui qu'a lieu la collation des grades aux diplômés(es) des programmes de baccalauréat en ergothérapie et physiothérapie, et de sciences infirmières à l'université Laval.

On y a invité, comme conférencier, un ancien secrétaire général du Carnaval de Québec, **M. Jean Frenette**. Ce dernier est récemment devenu paraplégique, à la suite d'un accident.

Colloque annuel des diplômés: "Pour l'entrepreneur"

A l'occasion de la tenue du congrès annuel des anciens de Laval, la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval organise une "Journée des retrouvailles" à l'intérieur de laquelle s'intégrera un colloque ayant pour thème: "les entrepreneurs".

Le profil de l'entrepreneur, l'entrepreneur diplômé d'université dans les petites et moyennes entreprises, la dimension politique de l'entrepreneur dans l'entreprise multinationale, l'entrepreneur dans le système coopératif, l'entrepreneur dans le secteur public, etc... seront certains des thèmes abordés.



CAMBRIDGE

Le reflet d'un goût exquis, en pure laine, signé Cambridge. A gauche: la rayure "craie" pour le dirigeant d'entreprise, avec gilet, bien entendu. A droite: le quadrillé "glen" classique.



Jeune de coeur

Le président de l'université de Winnipeg, **M. Robin Hugh Farquhar**, âgé de 42 ans, a démontré qu'il sait, à l'occasion, être jeune de coeur en sautant à la corde sur la place publique. Après avoir jadis montré un visage grave et austère, les universités d'aujourd'hui doivent maintenant démontrer au public qu'elles sont maintenant des institutions dynamiques, gaies et alertes, a-t-il expliqué.

Consortium d'entreprises du Québec: projet à l'étude



Le professeur Yves GUYON.

Tout récemment, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, **M. Rodrigue Biron** a publiquement souhaité à l'université Laval, que l'on regroupe les entreprises québécoises en consortium pour leur permettre de mieux faire face aux difficultés financières et à la concurrence. Ce vœu n'est pas resté sans lendemain.

Un groupe de recherche dirigé par **Me Nabil Antaki** et formé de spécialistes en droit corporatif, commercial et fiscal vient d'être constitué à la faculté de droit de Laval, précisément pour étudier les possibilités d'implantation d'un tel système.

Le professeur **Yves Guyon**, de la faculté de droit de Paris, a été invité à agir comme consultant, à la lumière des expériences européennes dans ce domaine.

Me Guyon est pré-

sident de la Fondation sur le droit des affaires internationale d'étude (FIEDA).

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.
SPECIALITÉ:
VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

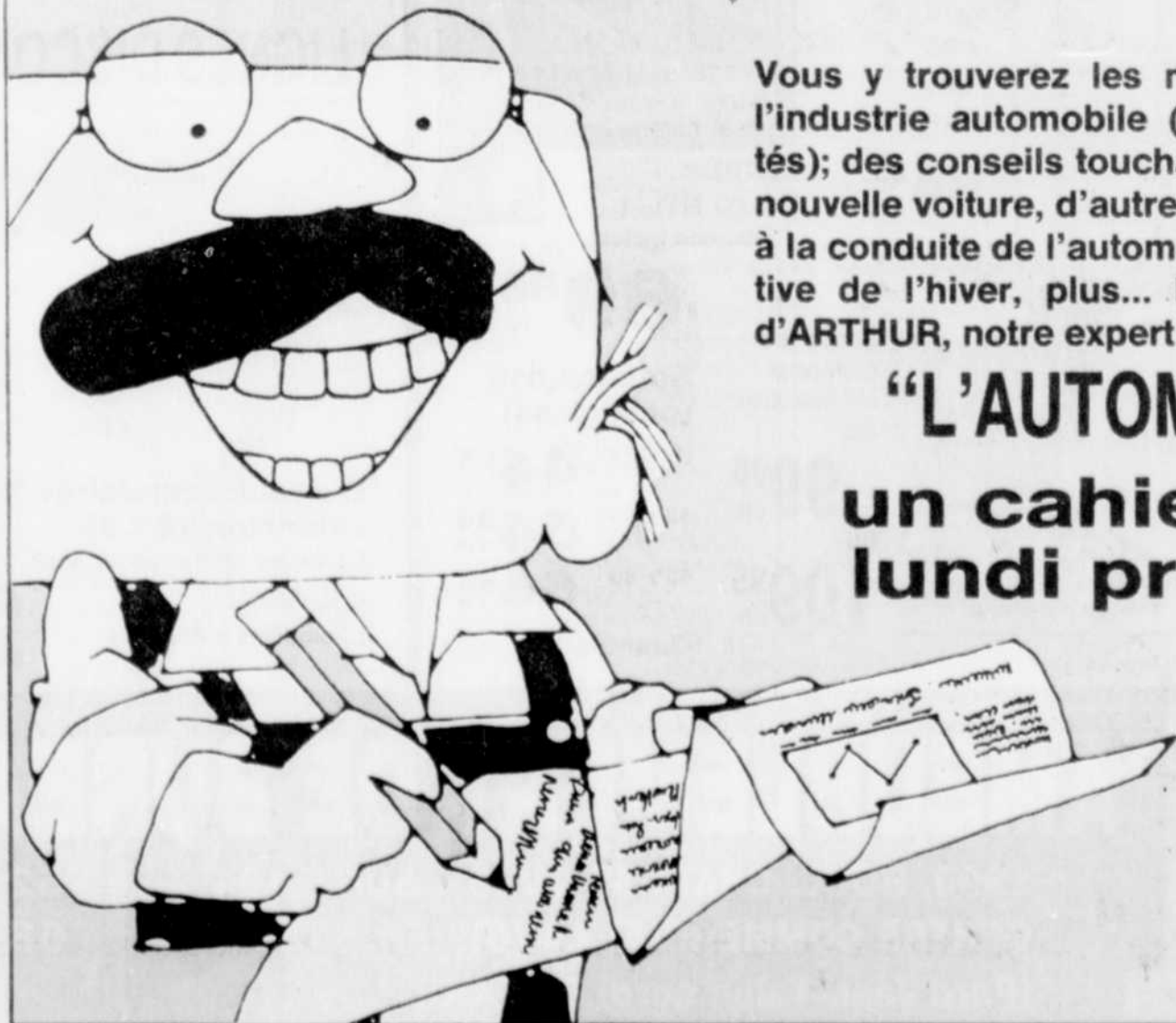
Le lundi 19 octobre
LE SOLEIL
vous invite à suivre
les aventures d'ARTHUR et sa
voiture dans son cahier spécial
"L'AUTOMOBILE"

Vous y trouverez les nouveaux produits de l'industrie automobile (américains et importés); des conseils touchant l'acquisition d'une nouvelle voiture, d'autres reliés à l'entretien et à la conduite de l'automobile dans la perspective de l'hiver, plus... les recommandations d'ARTHUR, notre expert en voitures.

"L'AUTOMOBILE"
un cahier à lire
lundi prochain

dans
LE SOLEIL

Procurez-vous votre exemplaire dans la plupart des dépôts.



REPARATIONS de MAISONS

FENETRES - PORTES - REVETEMENTS
aluminium, acier, vinyle
SANS ENTRETIEN

AVEC ou SANS INSTALLATION
ESTIMATION GRATUITE

Decor RENOVATION
de Québec Inc.
188, av. Lamontagne, Québec **522-2084**

Les menus plaisirs
du Deauville

piquer le bœuf, pincer le homard!

Vous vous abandonnez aux plaisirs de la bonne chère. Vous serez séduit par le bœuf tant il se fera tendre et savoureux sous votre dent. Vous vous laisserez chatouiller l'odorat par les habitants de la mer. Le Deauville vous invite à la Salle à Bifteck pour vous en "payer une bonne tranche" et à la Maree Haute pour "nager dans une savoureuse félicité".

Alors la prochaine fois que vous irez à Ste-Foy, à Québec ou à Chicoutimi, n'oubliez pas d'amener avec vous la carte American Express*. Le Deauville, en restaurant de qualité, sait reconnaître la Carte qui se distingue.

A Ste-Foy, 3000, boul. Laurier, (418) 658-3644
A Québec, 2465, boul. Ste-Anne, (418) 667-1159
A Chicoutimi, 720, boul. Talbot, (418) 545-8282



La carte American Express.
Ne sortez pas sans elle.

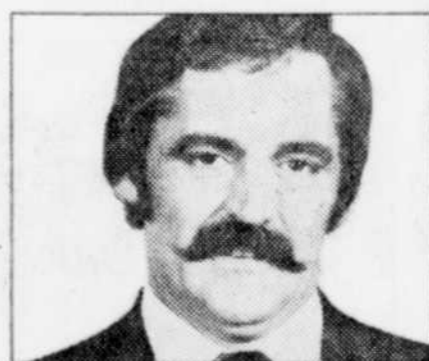
Sortez en grand



LE SUCCÈS



Nous avons le grand plaisir de féliciter les détaillants qui ont remporté les honneurs du concours "Les Annuels de l'alimentation", dans le cadre du congrès de l'association des détaillants en alimentation (A.D.A.); à Montréal les 26, 27 et 28 septembre 1981. Ces succès soulignent leur ambition de toujours mieux satisfaire leurs clients et leur détermination d'y réussir. Ainsi chez Provigo nous tenons nous aussi à les honorer et à vous les présenter.



Catégorie A (grande surface)
"Panier de Bronze"
Supermarché Provigo
Propriétaires:
Messieurs André et Simon Roy
1265 Pie IX nord, Val Bélar.



Catégorie B (moyenne surface)
"Panier d'Argent"
Supermarché Provigo
Propriétaire:
Monsieur Denis Paquet
1145 rue Centenaire, St-Agapit.



Catégorie C (petite surface)
"Panier d'Or"
Supermarché Provigo
Propriétaire:
Monsieur Guy Vachon
65 rue Chainé, St-Apollinaire.



Catégorie C (petite surface)
"Lauréat du Progrès"
Provibec
Propriétaire:
Monsieur Laurier Martel
Cookshire.



Catégorie D (dépanneurs)
"Panier d'Argent"
Provi-Soir
Propriétaire:
Monsieur Jacques Rivest
13890 Sherbrooke est,
Pointe-aux-Trembles.



Catégorie D (dépanneurs)
"Panier d'Or"
Provi-Soir
Propriétaire:
Monsieur Denis Carrier
265 boul. Hamel, Vanier.



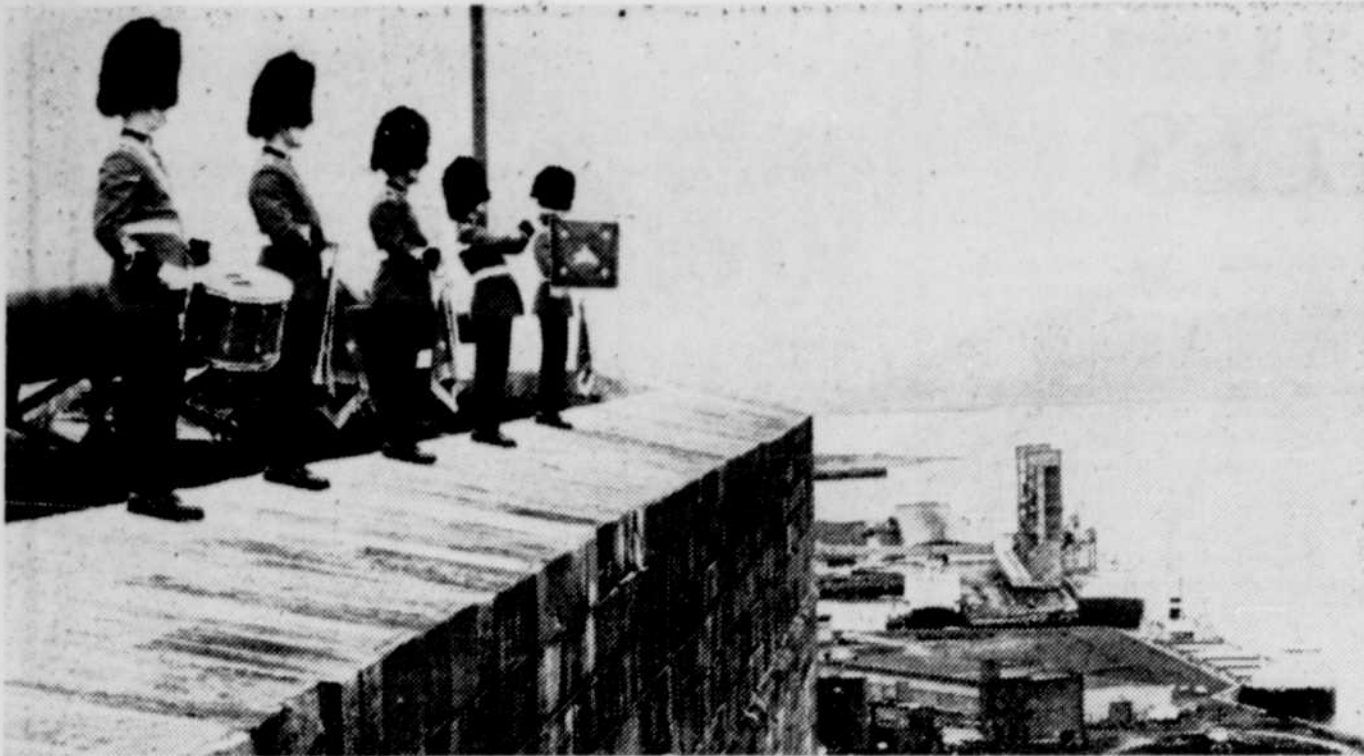
Catégorie D (dépanneurs)
"Panier de Bronze"
Provi-Soir
Propriétaire:
Monsieur Gaston Guay
101 rue Principale, St-Romuald.



Catégorie D (dépanneurs)
"Lauréat du Progrès"
Provi-Soir
Propriétaire: M. André Laurin
représenté par Hélène Leblanc
195 rue de Martigny, St-Jérôme.

 **provigo**

Les supermarchés Provigo, les épiceries-proprios Provibec, les mini-marchés Jovi et les dépanneurs Provi-Soir.



Avec leur sens du spectacle télévisé, les Américains ont su concevoir de splendides images en plaçant, par exemple, la Fanfare aux habits écarlates sur le bord des remparts.

"Standby"! Perry Como est en ville

par Yves BERNIER

Le "crooner" américain bien connu de la génération des plus de 40 ans, Perry Como est arrivé à Québec hier matin pour quatre jours.

On sait déjà qu'il arrive de Montréal où il a participé à une partie du tournage de son "Perry Como's French Canadian Christmas", le reste se faisant à la Citadelle, à la Maison Chevalier, à la place d'Armes et à l'île d'Orléans.

Dans la grisaille, la bruine d'hier après-midi, on tournait sur les remparts de la Citadelle. Comme dans toutes ces "grosses productions", on accusait déjà un retard de presque deux heures sur l'horaire prévu.

Quand on est arrivé sur le "plateau", un groupe de jeunes militaires de la fanfare du Royal 22^e régiment, en uniformes écarlates et hauts chapeaux d'ours, se tenaient sur les rem-

parts entre les canons, longues trompettes au bec.

Dans un angle, un des vieux canons de la Citadelle et le drapeau canadien battant au vent.

"Standby, cinq, quatre, trois, deux, un, go", crie le régisseur avec un fort accent anglais. Une grosse enceinte acoustique nous fait entendre la pièce de fanfare enregistrée. Les soldats font semblant de s'époumoner.

A la fin, à peu près 20 secondes plus tard, un des canons crache la fumée et fait entendre un bruit sourd familier.

"Coupez!". Le cameraman, les techniciens relaxent. On va reprendre cela trois autres fois. A un moment donné, le régisseur recommence son compte à rebours: "Standby, cinq, quatre, trois, deux... on attend pour le flag".

Le drapeau ne flottait pas dans la bonne direction sur son mât. On attendra une dizaine de minutes pour reprendre la séquence.

Quand on recherche une telle précision, pas surprenant qu'une telle émission de variétés d'une heure coûte \$945,000. Les Américains sont déjà reconnus comme les maîtres des grands spectacles de variétés. Je comprends pourquoi.

Vers 15h, après que l'équipe de caméras, le réalisateur, les éclairagistes, les doublures de Perry Como et de la chanteuse populaire Debby Doone, qui doit faire un duo avec la vedette, eurent fait les repérages, les déplacements prévus pour la prochaine séquence, on téléphone à M. Como installé au Loew's Le Concorde pour lui dire qu'on est prêt à enregistrer.

Dix minutes plus tard il est là avec un superbe manteau en "camel hair", un épais foulard de laine bleue, sa suite d'aides. Il a beaucoup vieilli.

Ses cheveux sont argentés et il porte constamment des lunettes. A 69 ans, il marche lentement, comme s'il s'attendait à marcher sur de la glace (il n'y en a pas encore à Québec, voyons!).

On lui montre où il devra se placer, les grandes cartes sur lesquelles sont écrites les paroles de ses chansons sont placées tout près, il rencontre l'épouse du commandant de la Citadelle, puis après avoir gentiment "posé" sans affectation pour les photographes, il se retire dans sa roulotte près du musée de la forteresse. On tire immédiatement tous les rideaux des fenêtres.

C'est à peu près ce que l'on a vu hier après-midi.

A Québec, on tourne aujourd'hui à la Maison Chevalier. Il y aura Perry Como et Debby Boone, le chœur V'la l'Bon Vent, et Diane Tell. Dimanche, on se déplace dans une maison de l'île d'Orléans où le plateau sera "hors limites" pour la presse, et lundi on revient à la place d'Armes et à la Maison Chevalier encore une fois.

L'émission produite par le réseau américain ABC est animée par Perry Como depuis 1945. Son "spécial de Noël" et celui de Pâques sont vus par plus de 35,000,000 téléspectateurs et, à chaque année, la formule veut que l'on se rende dans un pays différent pour offrir aux téléspectateurs les Noël du monde entier.

Pour le moment, je n'ai pas pu voir grand-chose du scénario de l'émission, mais on sait déjà que les chansons choisies pour le "Noël canadien-français" sont en majorité anglophones d'origine, sauf pour l'éternel "Alouette" que plus personne ici ne chante, surtout pas à Noël, et "C'est magnifique", chanson "de France" s'il en est une.

On pourra vous en reparler davantage lundi.



Même s'il n'est apparu que brièvement sur les lieux du tournage, Perry Como s'est prêté de bonne grâce aux demandes des photographes.

Concours Sears vous invite... qui a eu lieu du 21 août au 19 septembre
Il nous fait plaisir de vous présenter nos gagnants

Voyage à Walt Disney
Madame Claudette Gagnon, Rivière-du-Loup
Monsieur Sylvain Laroche, Beauport

Garde-robe valeur de \$300
Monsieur Claude Jobin, Pont-Rouge
Madame Jacqueline Simard, Charlesbourg
Monsieur Pierre Dion, Les Saules
Madame Denise Coulombe, Montmagny
Monsieur Gérald Tremblay, Québec

Sears
vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears Limitée

Chez Doucet,
la grande vogue de l'automne est arrivée.

Ces temps-ci, les feuilles virevoltent partout. Dorées et légères, on les retrouve au cou, au poignet et aux oreilles des jeunes femmes à la page. Venez les admirer chez Doucet, un bijoutier qui sait être à la mode. Il y en a toute une collection.
Le collier: \$7,50 Le bracelet: \$5,00
Les boucles: \$8,50

doucet
VOS BIJOUTIERS-CONSEILS

Succursales:
Place Laurier,
Place Fleur de Lys,
Place Sainte-Foy,
Galeries de la Capitale.
Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière,
Val d'Or, Ottawa, Hull.

Maguire 430, av. Saint-Sacrement (coin boul. Charest) 681-4124

SERVICE
Maguire fait son propre service sur tous les appareils électroménagers et les téléviseurs. Ça, c'est du service!
681-7731

Maguire vous suggère un mode de cuisson pour tous les goûts

Modern Maid
Système de ventilation intégré.
UN MODE DE CUISSON POUR TOUS LES GOÛTS

Des grillades à l'intérieur? Pourquoi pas? Il vous suffit de poser la grille anti-adhésive deux fois pour préparer à l'année longue steaks, côtelettes, hamburgers. À savoir de charbon de bois. La fumée provenant du jus de cuisson est entièrement aspirée par le conduit d'aspiration "Whisper Air" pour être ensuite évacuée à l'extérieur au moyen du ventilateur ultra-silencieux "Squirrel Cage". Pour faciliter le nettoyage, le grill, le plateau et la cuvette ramasse-grasses s'enlèvent complètement.

Des crêpes pour cinq personnes? Aucun problème! La plaque chauffante anti-adhésive de 133 pouces carrés peut cuire des crêpes ou du bacon et des oeufs en quantité suffisante pour nourrir toute une bande d'affamés. Sandwiches grillés au fromage, sandwiches de viande fumée, peu importe. Vous n'aurez jamais goûté rôties plus savoureuses. Faites en aluminium coulé robuste, revêtue d'une couche anti-adhésive spéciale. Cette plaque chauffante est conçue pour durer longtemps et se nettoie facilement car elle s'installe et s'enlève en un rien de temps. Son élément chauffant assure de plus une cuisson uniforme et un réchauffement rapide. Qui dit mieux?

Albure raffinée? Cédez à votre envie. Lors d'occasions spéciales, installez votre surface de cuisson verticale noire qui allie l'esthétique aux qualités fonctionnelles de la céramique. Car elle fournit une chaleur uniforme et se nettoie d'un coup de chiffon.

Vous recevez des invités? Préparez leur un festin! Vous disposez de toute la place voulue pour cuisiner de bons plats pour tout un groupe. Les éléments enfichables "Perma-Coil" sont tellement résistants qu'ils sont garantis à vie! De plus les commandes de progression continue vous permettent de régler chaque serpent à la chaleur exacte désirée.

Des brochettes? Attendez, ce n'est pas tout! Imaginez une belle pièce de viande, un succulent rôti ou un délicieux jambon en train de rôtir lentement au tournibroche pendant que vous vous détendez. La broche est prête à installer et est fournie avec moteur et câblage. Il ne manque plus que votre imagination.

Le nouveau système de ventilation DACOR économise l'espace

Le DACOR Space Saver TM vous permet de récupérer l'espace qu'occuperaient normalement votre four micro-ondes sur le comptoir et lui assure ainsi un emplacement plus fonctionnel... (vous pouvez installer votre four micro-ondes actuel ou celui que vous n'avez pu vous procurer, faute d'espace). Mais ce n'est pas tout! Le DACOR Space Saver TM est aussi un système de ventilation de qualité supérieure qui élimine discrètement et efficacement les odeurs et fumées de cuisson, y compris celles qui proviennent du barbecue.

Venez dès aujourd'hui visiter notre salle de montre et voir notre sélection de fours micro-ondes de même que le système de ventilation DACOR.

Corps policiers municipaux: Québec décidera sous peu

par Marc LESTAGE

Le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, doit formuler de nouvelles recommandations

au Conseil des ministres, à la fin du mois, concernant les demandes de dispenses présentées par huit villes qui refusent de se soumettre à une ordonnance gouvernementale concer-

nant l'organisation d'un corps de police municipal, dont Val-Bélair.

Dans la municipalité de Val-Bélair, en banlieue de Québec, les conseillers ont adopté plusieurs résolutions appuyant cette requête. Les élus invoquent la situation financière de Val-Bélair est trop précaire pour que l'on impose ce projet d'investissement évalué à \$350,000 par année au contribuables.

Ailleurs, dans le territoire desservi par LE SOLEIL, les villes de Percé, Gaspé et Mont-Joli sont également visées par cette ordonnance et elles ont toutes demandées une dispense de cinq ans, comme Val-Bélair.

Selon un adjoint du ministre, M. Guy Gaudreau, toutes les municipalités de 5,000 âmes et plus doivent se doter d'un corps de police autonome à la suite de changements apportés à la loi de police du Québec.

Le ministère entend traiter de

façon prioritaire le cas des huit municipalités de 10,000 âmes et plus qui refusent jusque là de se soumettre à l'ordonnance en invoquant différents motifs financiers ou techniques.

Pour sa part, le ministre a souvent répété dans le passé que les villes qui ne se soumettent pas à la loi devraient "théoriquement" rembourser au gouvernement les services qui sont assurés sur leur territoire par la Sûreté du Québec.

Selon M. Guy Gaudreau, plusieurs hypothèses sont actuellement considérées pour régler le contentieux entre les villes réfractaires et le ministre. En ce qui concerne la menace de présenter une facture aux villes, c'est une technique improbable pour le moment puisque le décret fixant les tarifs de la SQ n'est pas encore complété.

On n'écarte pas cependant que le décret et les nouvelles directives aux municipalités où on souhaite l'instauration d'un service municipal de police soient acceptés en même temps par le cabinet, le 28 octobre.

Dans cette hypothèse, il est possible, reconnaît M. Gaudreau, que l'on offre aux villes de se conformer à l'ordonnance de façon progressive ou qu'elles paient la note du service de la SQ, ce qui offrirait un choix nouveau aux administrateurs municipaux.

Du côté du ministère, on espère que le Conseil des ministres pourra statuer rapidement sur cette question afin que les villes puissent statuer sur le projet de corps de police avant de préparer leur budget de dépenses annuel 1982, qui doit être adopté avant le 31 décembre 1981 selon la loi.

Les 60 handicapés en appel à Clair

Les 60 étudiants handicapés privés de cours faute de transport ont rappelé hier au ministre des Transports M. Michel Clair, l'obligation que lui impose la loi 9 d'assurer le respect et l'exécution des plans de transport adaptés.

Dans un télégramme adressé hier

au ministre et signé par le porte-parole des 60, M. Michel Guillemette, le groupe demande au ministre d'assumer ses responsabilités et de faire en sorte que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec assure le transport aux étudiants, comme cela est prévu en page deux de son plan de développement.

A Sainte-Foy, Robichaud ne se représente pas comme conseiller

Le conseiller municipal de la ville de Sainte-Foy, Anatole Robichaud, a décidé de se retirer de la scène municipale, il ne se représente pas aux prochaines élections.

C'est le conseiller lui-même qui a fait cette déclaration au SOLEIL hier. M. Robichaud a expliqué qu'il avait à

choisir entre se présenter comme maire ou se retirer de la course. Propriétaire d'un commerce dans Sainte-Foy, il est finalement venu à la conclusion qu'il ne pouvait être maire et commerçant à la fois et a décidé de se consacrer désormais à son commerce. Il n'exclut cependant pas la possibilité de revenir lors des prochaines élections dans quatre ans.

M. Robichaud, qui était président de l'Office d'habitation durant son mandat, a tenu à demander aux électeurs de prendre en considération le courage et la détermination des candidats qui se présentent comme indépendants. Il souhaite beaucoup de succès aux élus tout en espérant qu'ils suivront les recommandations qu'il a pu faire en cours de mandat.

Cadeaux Vive les mariés

OFFERTS PAR

LE SOLEIL

AUX FUTURS MARIÉS



Une valeur de plus de \$25

Notre cadeau VIVE LES MARIÉS est gratuit, pratique et intéressant.

Voici ce que recevront les mariés:

- Plus de 20 produits de qualité, plein format
- Des bons-rabais valant plus de \$12
- Deux semaines d'abonnement gratuit au SOLEIL
- Le tout d'une valeur de plus de \$25

Si votre mariage ou celui de parents et amis est prévu d'ici quelques mois, profitez de cette offre. Les futurs mariés inscrits recevront le cadeau VIVE LES MARIÉS. Remplissez ce coupon pour vous-même ou pour des parents ou amis et retournez-le par la poste. Sans déboursé et sans obligation. Nous nous occuperons du reste. Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage.

Le cadeau VIVE LES MARIÉS est un hommage du quotidien LE SOLEIL

IL NE S'AGIT PAS D'UN CONCOURS UN SEUL COUPON SUFFIT CHAQUE NOUVELLE MARIÉE INSCRITE RECEVRA UN CADEAU



Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité.

Cadeaux Vive les mariés LE SOLEIL

A. Département "Vive Les Mariés" 390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET

Veillez inscrire la personne suivante pour un cadeau VIVE LES MARIÉS gratuit.

(Lettres mouillées) NOM DE LA FIANCÉE _____ (prénom) _____ (nom)

NOM DU FIANCÉ _____ (prénom) _____ (nom)

ADRESSE ACTUELLE DE LA FIANCÉE _____ (no) _____ (rue) _____ (app.)

_____ (ville ou village) _____ (code postal) _____ (bur.) _____ (rés.)

DATE DU MARIAGE _____ ÉGLISE _____

NOM DE L'OFFICIAN (Ministre, Prêtre, Rabbin, etc.) _____

Cocher si vous êtes: FIANCÉE MÈRE PARENT AMI

VOTRE NOM _____

VOTRE ADRESSE _____



20% de rabais!

Créez des merveilles avec la fibre Sayelle* Baycrest!



Vous aimez le tricot? Voici une occasion qui va vous combler! La fibre 100% acrylique Sayelle* Baycrest est maintenant à 20% de rabais! C'est une fibre à 4 brins, facile à utiliser, souple, aux belles couleurs durables. De plus, elle se lave et sèche à la machine! Vous pourrez ainsi créer les plus jolis chandails, les cardigans, moufles, foulards, châles et tous les autres tricotés que vous aimerez faire pour vous ou pour offrir. Choisissez parmi 10 teintures ravissantes: jaune pâle, blanc, aran, marine, chameau, denim délavé, brun, beige mixte, canneberge ou bleu moyen. Echeveau d'env. 200 g.

La Baie, ord. 3.99

3¹⁹ ch.

*marque déposée
Téléphoner à (627-5932). Rayon 701.
En vigueur jusqu'au 20 octobre.

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

Chicoutimi et Québec, lun à mer. 9h30 à 17h30, jeu et ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h

La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

Services sociaux: un sommet est jugé urgent

par Robert LEFEBVRE (PC) — Les ministres responsables des services sociaux des 10 provinces et des territoires du Yukon et du Nord-ouest réclament une réunion d'urgence avec leur homologue fédéral, Mme Monique Bégin.

Au terme de leur réunion de deux jours tenue à Québec, les ministres ont souligné l'urgence d'une telle rencontre dans le contexte de la crise économique actuelle. Ils souhaitent que cette rencontre fédérale-provinciale ait lieu avant la fin de novembre.

Leur porte-parole et président de la conférence, M. Denis Lazure, a fait savoir que la principale inquiétude de ses collègues porte sur les conséquences sociales de la présente situation économique.

"Nous voudrions faire comprendre à Mme Bégin qu'elle se doit d'intervenir auprès de ses collègues fédéraux afin de remédier à la situation", a déclaré le ministre d'Etat au Développement social.

Pour M. Lazure et ses homologues des autres provinces, la crise économique a des conséquences particulièrement flagrantes dans le domaine du logement, entraînant des taux d'intérêt usuraire et des hypothèques insoutenables.

M. Lazure n'entretient pas de faux espoirs quant à une solution rapide de ces problèmes. La rencontre que les provinces sollicitent avec Ottawa pour le mois prochain aurait donc lieu après le dépôt du prochain budget fédéral et il sera trop tard à ce moment-là pour apporter les correctifs désirés.

"Nous pouvons au moins espérer que cette rencontre aura un effet lors de la prochaine année fiscale", a observé M. Lazure.

Infirmières auxiliaires

Assouplissement temporaire des tests de français

MONTREAL (d'après PC) — L'Office de la langue française assouplira ses exigences controversées pour les infirmières auxiliaires, mais il n'est pas question de modifications à la politique existante pour les infirmières diplômées.

critiques la semaine dernière après que Mme Joanne Curran, une infirmière qui s'exprime correctement en français, eut perdu son emploi parce qu'elle avait échoué à un examen de français écrit de l'Office.

M. Jean-Yvon Houle, directeur des communications de l'OLF, qui est chargé de l'application de la Charte de la langue française, a donné jeudi les grandes lignes des changements proposés.

Une chance de plus
Tout professionnel au Québec

doit obtenir 70 pour 100 dans deux examens de français, l'un écrit et l'autre oral, pour avoir droit à un permis de travail.

Dorénavant, pour les infirmières auxiliaires, comme l'a annoncé M. Houle, il leur faudra obtenir 60 pour 100 à un des examens et entre 60 et 70 pour 100 à l'autre, pour recevoir un permis de travail permanent, si en outre leurs employeurs affirment qu'elles n'ont pas de problèmes de conversation française durant leur travail.

Pour toutes les autres personnes qui exercent une profession dans la province, y compris les infirmières diplômées, dont la langue maternelle n'est pas le français et qui par conséquent n'ont pas fréquenté une école française où elles auraient subi les examens d'usage, il faudra encore obtenir 70 pour 100 à chacun des deux examens.

temporaire et ne devrait être en vigueur que durant environ un an. D'ici là, l'OLF pourrait remplacer les examens actuels. Il ne s'applique qu'aux infirmières auxiliaires parce que c'est ce groupe qui éprouve le plus de difficulté avec les tests, a dit M. Houle.

"Seulement 33 pour 100 des infirmières auxiliaires ont subi le test de français avec succès lors d'un premier essai. Ce pourcentage a été de 51 pour 100 chez les infirmières diplômées," a-t-il précisé.

Jeudi, La Presse Canadienne avait par inadvertance rapporté que les exigences seraient adoucies pour les infirmières auxiliaires et les infirmières diplômées.

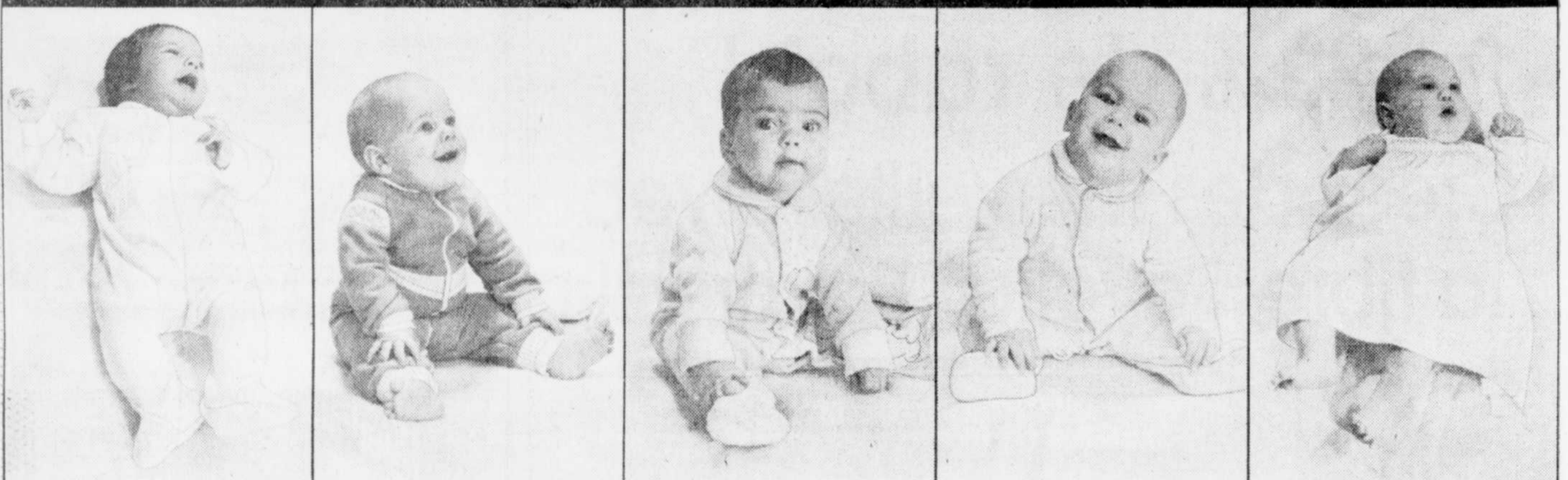
L'OLF avait fait l'objet de vives

Bilingue, mais...

L'assouplissement annoncé est



Semaine du Bébé



Rabais de 20 %!
Pyjama en velours éponge Little Rascals
A. Modèle une pièce avec fermeture à glissière devant. 80% coton/20% polyester. Turquoise, jaune ou rose. Applique décorative. Tailles P.M.C.T.G.
La Baie, ord. 12.49 **9⁹⁹** ch.

Rabais de 17 %!
Ens. de jogging pour bébé
B. Modèle une pièce en tricot molletonné 100% acrylique. Manches longues, encolure arrondie et glissière devant. Gris et rouge, gris et bleu. Tailles 12, 18 ou 24 mois.
La Baie, ord. 14.00 **10⁴⁹** ch.

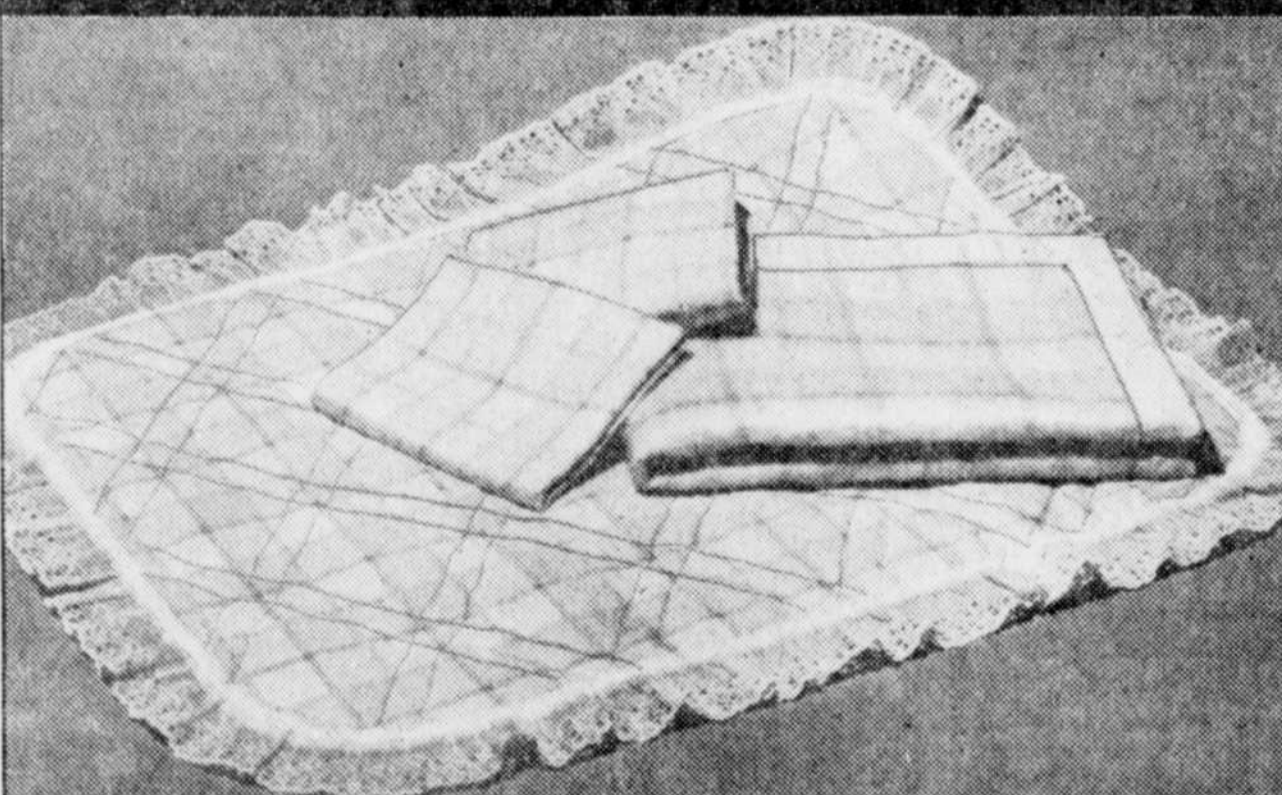
Rabais de 21 %!
Pyjama en tissu-éponge
C. Irrétrécissable. Lavable à la machine. 70% coton/30% polyester. Aqua, jaune ou rose avec décoration de fantaisie sur un côté. Tailles P (jusqu'à 14 lb), M (jusqu'à 20 lb) ou G (jusqu'à 26 lb).
La Baie, ord. 7.98 **6²⁹** ch.

Rabais de 21 %!
Pyjama en tissu-éponge
D. Lavable à la machine. Jaune ou blanc. Tailles P (jusqu'à 14 lb), M (jusqu'à 20 lb) ou G (jusqu'à 26 lb).
La Baie, ord. 6.98 **5⁴⁹** ch.

Rabais de 21 %!
Robe de nuit pour bébé
E. Fine tulle pur coton. Fermeture au dos. Nid d'abeille devant. Taille unique de 0 à 6 mois.
La Baie, ord. 2.79 **2¹⁹** ch.



Rabais de 21 %!
Camisoles Little Rascals
50% coton peigné/50% polyester ultra doux. Manches courtes. Blanc. 2 par paquet. F. Fermeture à pression sur le côté. 3 à 6 mois. G. Fermeture à pression sur le devant. 12 à 24 mois.
La Baie, ord. 4.59 **3⁵⁹** le pat



Rabais de 20 %!
Ens. de lit pour bébé
Ens. de draps lavables à la machine. Motif de carreaux jaunes et blancs avec rayures roses et bleues.
H. Couverture. 100% acrylique doux, chaud et léger. 90 cm sur 125 cm.
La Baie, ord. 9.98 **7⁷⁹** ch.

J. Drap-housse en finette. 50% coton/50% polyester pré-rétréci, sans repassage.
La Baie, ord. 8.49 **6⁴⁹** ch.
K. Couvre-lit. 50% polyester/50% acrylique. 90 cm sur 125 cm.
La Baie, ord. 12.49 **9⁹⁹** ch.
L. Petite couverture en finette. 50% coton/50% polyester pré-rétréci, sans repassage. 75 cm sur 100 cm.
La Baie, ord. 3.59 **2⁷⁹** ch.

(Hors photo)
Rabais de 12 %!
Couches Curity
M. Pur coton à tresse extensible pour plus de confort. Entretien facile, séchage rapide. Paquet de 12.
La Baie, ord. 12.49 **10⁹⁹** le pat

Rabais de 20 %!
Drap-housse Little Rascals
N. Drap pur coton de dimensions standard, s'ajustant à la plupart des lits de bébé. Jaune ou blanc.
La Baie, ord. 7.49 **5⁹⁹** ch.

Rabais de 21 %!
Piqué en coton
P. Lavable à la machine. 21" sur 27". Blanc.
La Baie, ord. 4.69 **3⁶⁹** ch.

Rabais de 19 %!
Piqué
Q. Modèle en vinyle.
La Baie, ord. 3.98 **3¹⁹** ch.

Téléphonez à 627-5932. Boutique du bébé, rayons 401 et 402.

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h



La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

La Société des postes naît sur une note discordante

par Juliet O'NEILL

OTTAWA (PC) — La nouvelle Société des postes a été officiellement créée hier, tandis que soufflait un vent de critique du milieu des affaires, qui a incité le nouveau président M. Michael Warren à réclamer "un peu de temps pour ramener les choses à la normale".

En réponse aux affirmations de l'Association canadienne des manufacturiers qui souligne que la grève qui a paralysé le service postal durant 42 jours cet été a coûté \$408 millions à ses membres, M. Michael Warren, le président de la Société des postes, a dit qu'il ne pouvait garantir une amélioration rapide du service postal.

"Ça a pris une quinzaine d'années pour que le service se dégrade au point où il en est, alors on ne peut changer la situation en un tournemain", a dit M. Warren aux journalistes à l'issue d'une cérémonie marquant la conversion des postes d'un

ministère à une société de la Couronne.

Pendant que M. Warren, le ministre des Postes, M. André Ouellet, le président du conseil d'administration de la Société, M. René Marin, des chefs syndicaux tel M. Jean-Claude Parrot, et d'autres responsables assistaient à la cérémonie, l'association des manufacturiers formulait ses critiques dans un mémoire remis à MM. Warren et Ouellet par le président de l'Association des manufacturiers, M. Roy A. Philipps.

M. Philipps, a déclaré que le coût de la grève, le mécontentement général face au service de livraison du courrier et le ressentiment au sujet des augmentations prévues des tarifs postaux "démontrent avec éclat la nécessité de changements qui vont au-delà d'une simple transformation des postes en société de la Couronne".

L'association suggère notamment dans son mémoire la concurrence en

tre services postaux, la réduction de l'augmentation des timbres fixée à 30 cents, et l'élimination du droit de grève pour les employés des postes.

M. Warren a affirmé qu'il tenait à signaler aux hommes d'affaires que le nouveau conseil d'administration de la société de la Couronne, qui compte neuf membres, s'était fixé trois objectifs: améliorer le service postal, assainir les relations de travail et réaliser l'autonomie financière.

M. Marin, de son côté, a réagi aux critiques provenant d'une autre source, le Syndicat des postiers du Canada, comptant 23.000 membres, qui s'oppose à ses positions sur la sécurité du système postal.

M. Marin est le juge qui a dirigé une enquête sur la sécurité aux postes l'an dernier. Le syndicat rejette les vues de M. Marin concernant l'utilisation de caméras pour surveiller les employés dans les centres de tri et un renforcement des pouvoirs des enquêteurs postaux.

Les commentaires de M. Parrot sur la nouvelle société de la Couronne étaient généralement positifs. Il a souligné que la proclamation de la loi créant la société était aussi "une proclamation de la libre négociation collective pour les postiers".

Le président du SPC faisait allusion au fait que les postiers tombent sous la juridiction du Code du travail au lieu de la loi restrictive sur les négociations dans la fonction publique.

Au cours de la cérémonie, M. Ouellet a envoyé une lettre au premier ministre Trudeau, symbolisant la dernière pièce de courrier expédiée par le ministère des Postes, pendant que M. Warren envoyait également une lettre à M. Trudeau, pour marquer cette fois la première pièce de courrier envoyée par la nouvelle société de la Couronne. Un facteur d'Ottawa, M. Jacques Mousseau, devait se charger de les amener à bon port.



Le ministre des Postes, M. André Ouellet (à gauche) et le nouveau président de la Société des postes, M. Michael Warren applaudissent la création hier, de la nouvelle société.

la Baie
Galeries de la Capitale



Rabais de \$61!

Lit en érable massif Jenny Lind

A. Barre stabilisatrice et un côté coulissant. Fini non toxique. Env. 54" sur 30". Blanc, ton érable ou ton naturel.

La Baie, ord. 260.00 **199⁰⁰** ch.

Rabais de \$61!

Commode en érable massif Jenny Lind

C. Modèle à 4 tiroirs. Fini non toxique. 31 1/2" sur 16" sur 36 1/2". Blanc, ton érable ou ton naturel.

La Baie, ord. 260.00 **199⁰⁰** ch.

Rabais de \$12!

Matelas pour lit de bébé

B. Construction solide 200 ressorts. Bourre de mousse dessus et dessous. Lissé en coton. Recouvrement blanc, lavable et résistant à l'humidité.

La Baie 59.00 **46⁹⁹** ch.

Rabais de \$10!

Chaise haute en bois Jenny Lind

D. Plateau réglable, lanière de sécurité et repose-pieds. Imprimé ourson "Baie-B" sur le coussin.

La Baie, ord. 87.00 **76⁹⁹** ch.

Rabais de \$31!

Lit de bébé Storcraft

G. Un seul côté coulissant. Barreau en bois. Support pour matelas. Blanc avec imprimé ourson "Baie-B". Respecte toutes les normes gouvernementales.

La Baie, ord. 130.00 **99⁰⁰** ch.

Rabais de \$31!

Commode 4 tiroirs en bois massif

F. Fini blanc non toxique. 41" sur 29" sur 17".

La Baie, ord. 130.00 **99⁰⁰** ch.

Rabais de \$10!

Matelas Kantwet

H. Matelas 90 ressorts avec isolation de jute. Recouvrement de vinyle laminé lavable et résistant à l'humidité. Pour lit standard de 54" sur 30". Beige.

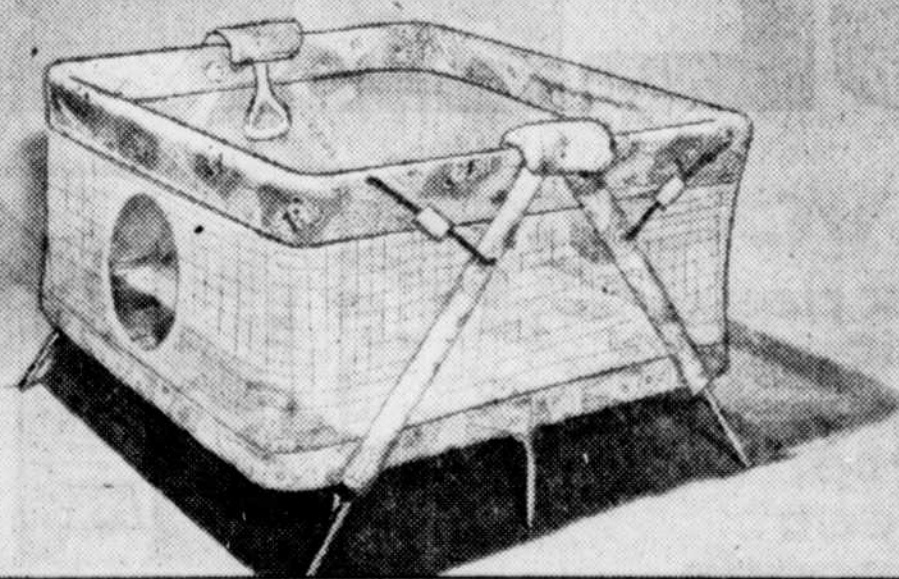
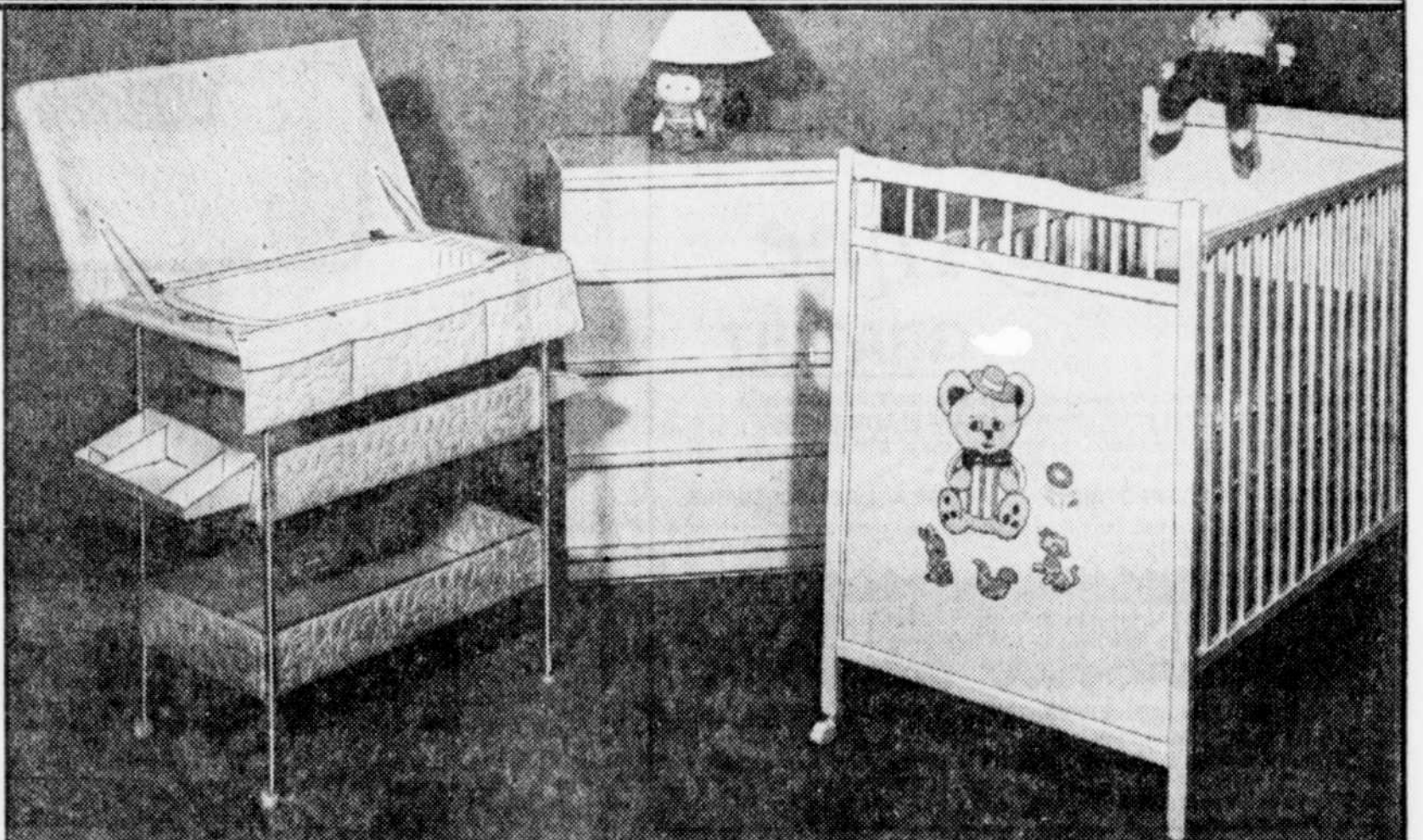
La Baie, ord. 44.00 **33⁹⁹** ch.

Rabais de \$10!

Table à langer Dorel avec bain

E. Modèle recouvert de vinyle mate-lissé avec imprimé ourson "Baie-B". Dessus rembourré de 2" de mousse. Lanière de sécurité. Pochettes de rangement et deux tablettes profondes. Bain encastré amovible.

La Baie, ord. 80.00 **69⁹⁹** ch.



Rabais de \$81!

Parc Dorel

J. Côtés en filet de nylon. Bords rembourrés protecteurs. Pieds en acier chromé avec charnières de sécurité. 40" sur 40". Imprimé ourson "Baie-B" en rose/bleu ou brun/aman-de.

La Baie, ord. 78.00 **69⁹⁹** ch.



Rabais de \$10!

Siège d'auto Strolee

K. Harnais 5 lanières avec déclenchement à bouton-poussoir. Construction en nickel chromé. Choix de 3 positions. Respecte toutes les normes gouvernementales. Ton champagne.

La Baie, ord. 90.00 **79⁹⁹** ch.



Rabais de 9.99!

Balancoire Dorel

L. Remontez le mécanisme et elle balance bébé pendant 15 minutes. Piètement en acier tubulaire 3/4". Siège jaune en plastique lavable.

La Baie, ord. 41.98 **31⁹⁹** ch.

Suzanne Beauchamp-Niquet a du cran



14 / 282

par **Richard DAIGNAULT**

LE SOLEIL poursuit la publication d'une série de portraits des 14 femmes-députées au Parlement d'Ottawa sur une députation totale de 282 membres.

Une femme courte, ronde, dont les traits dominants sont une tête au front large et des yeux bleus qui laissent entrevoir son aplomb extraordinaire. Suzanne Beauchamp-Niquet se sent parfaitement à l'aise dans ce club de mâles qu'est le Parlement canadien.

C'est sans doute, comme elle le dit elle-même, parce qu'elle a dirigé pendant quelques années le commerce de pétrole de son père à Dolbeau.

"Moi, je me sens parfaitement à l'aise et je n'ai jamais eu de problème parce que j'étais femme. C'est que j'ai travaillé pendant des années dans un monde d'hommes — le commerce du pétrole c'est un monde de camions citernes, de chauffeurs de camions, de barils d'huile. Quand j'ai pris ça en main, ce n'était pas un travail traditionnel de femme, à l'époque en tout cas."

Il faut dire que dans le cas de Suzanne, la politique fédérale vient couronner une carrière déjà extraordinaire, dans des secteurs d'activité dominés par les mâles.

En plus d'avoir dirigé un gros commerce de pétrole dans un coin du Québec où la neige, le froid et la glace compliquent le transport cinq mois par année, Suzanne a été la première femme à être élue

présidente du bureau de direction d'une caisse d'entraide économique, celle de Dolbeau-Mistassini.

Elle avait d'abord fait partie du bureau de direction comme simple directeur. Après trois ans, ce sont les huit autres directeurs qui l'élaient à la présidence pendant qu'elle était à Montréal pour suivre des cours sur la façon de prendre la tête du peloton dans les affaires.

D'abord maire

Puis il y eut cette première aventure en politique municipale qui la conduisit à la mairie de Dolbeau en 1977 et qui impressionna toute la région du Lac-Saint-Jean.

C'est tout ça évidemment, en plus du fait qu'elle détenait soit la présidence ou la vice-présidence dans cinq associations sociales et culturelles, qui attira sur elle l'attention du Parti libéral du Canada.

La circonscription de Roberval était le royaume de Charles-Arthur Gauthier depuis la célèbre razzia créditiste de 1962. Ailleurs, les troupes libérales avaient mis en déroute la plupart des concentrations créditistes. Pourtant Gauthier demeurait indélogeable, malgré ses 67 ans.

En décembre 1979, après la chute du gouvernement de quelques mois du chef conservateur Joe Clark, les élections fédérales furent fixées au 18 février.

Suzanne se laissa convaincre et risqua sa candidature à la convention libérale contre deux hommes, dont Georges Villeneuve, un ancien député libéral des années 1950.

Dès le 1er tour

À la surprise générale, elle fut élue au premier tour de scrutin et elle étonna davantage en remportant la circonscription pour les libéraux avec une majorité de tout près de 3.000 voix.

"Je ne sais pas si les gens de Dolbeau ont évolué plus vite qu'ailleurs, mais j'ai toujours été très bien reçue partout où j'ai passé par les hommes avec qui j'ai été appelée à travailler."

En acceptant de faire carrière en politique fédérale, Suzanne décida qu'elle ne tenterait pas de

renouveler son mandat à la mairie de Dolbeau expirant en novembre prochain. Elle décida d'abandonner également toutes ses autres fonctions et postes.

"Ma carrière est une carrière fédérale maintenant", dit-elle. Je lui dis: "Vous ne trouvez pas ça loin des problèmes locaux?"

"Pas si loin que ça, dit-elle, car il faut que le député demeure très près de son milieu. Il faut être à l'affût de ses moindres besoins. Il faut observer l'évolution des mentalités. Chez moi, les développements agricoles et forestiers sont très importants. Le fédéral joue un rôle dans tout ça."

Puis elle ajoute: "Il faut continuellement expliquer le rôle du député fédéral. Vous savez que c'est un rôle que la population remet en question par les temps qui courent. Le séparatisme n'est pas mort."

Pas féministe

Comme bien d'autres femmes qui font de la politique, Suzanne se défend d'être féministe.

"Dans le dictionnaire, ça paraît bien le mot féministe — ça veut dire une femme qui prend la défense des droits de la femme."

"Je suis féministe dans ce sens-là, mais prôner qu'une femme prenne un poste de commande pour avoir le plaisir d'y voir une femme, ça ne m'intéresse pas."

"Je ne me gêne pas pour le dire aux associations féminines: les femmes doivent avoir les mêmes qualifications que les hommes pour atteindre les plus hautes fonctions."

Je lui demande: "C'est pour quand une première ministre du Québec ou du Canada, dans 25 ans?"

"Pour moi, dit-elle, une femme première ministre au Canada, ça peut arriver plus vite qu'on pense. C'est difficile de mettre un chiffre. Cependant, je suis certaine d'une chose: elle aura toutes les qualifications nécessaires."

Suzanne est Franco-Ontarienne de naissance. Ses parents déménagèrent à Val-d'Or pendant la guerre puis, finalement, s'installèrent à Dolbeau. Agée de 49 ans, elle est mariée depuis 1960 à Gaston Niquet. Ils ont deux fils et deux filles. L'une d'elles, Marie-Christine, est la secrétaire de sa mère à Ottawa.



Suzanne Beauchamp-Niquet: "Je me sens parfaitement à l'aise et je n'ai jamais eu de problèmes parce que j'étais femme."

Rapport Kent: Picard a longtemps été dissident

LONDON, Ont. (PC)

Un membre de la Commission Kent a confirmé qu'on avait apporté des changements importants au rapport de la commission d'enquête sur le phénomène de la concentration dans les entreprises de presse, afin d'empêcher la publication d'un rapport minoritaire.

Au cours d'une entrevue avec M. William C. Heine, rédacteur en chef du quotidien The Free Press de London, M. Laurent Picard a déclaré qu'il avait sérieusement différé d'opinion avec les deux autres commissaires au su-

jet de la nomination des rédacteurs en chef des journaux par des comités consultatifs communautaires. Selon cette proposition, ces comités auraient pu également congédier les rédacteurs en chef.

Les deux autres membres de la commission étaient M. Thomas Kent, ancien rédacteur en chef du Winnipeg Free Press, et M. Borden Spears, ancien ombudsman au Toronto Star.

M. Picard, ancien président de la Société Radio-Canada — maintenant doyen de la fa-

culté d'administration de l'université McGill — a expliqué qu'un tel projet lui avait paru tout à fait impossible et que, "question de principe", il avait rédigé un rapport minoritaire.

Pour les journaux des chaînes

Dans son rapport final, signé par les trois membres de la commission, cette dernière suggérait au gouvernement fédéral d'établir un comité consultatif communautaire pour chacun des journaux appartenant à une chaîne au pays.

Club Mont Ste-Anne

GRATUIT

Voici l'occasion rêvée d'offrir à votre EPOUX cette sortie qu'il vous promet depuis si longtemps!

Venez découvrir la splendeur unique du Mont Ste-Anne et, durant votre séjour, apprenez les avantages que vous offre la nouvelle formule.

VACANCES / MULTI-PROPRIETE AUCUN ACHAT NECESSAIRE

L'hébergement est à nos frais (nourriture et boissons non comprises). Venez vivre le romantisme d'une nuit et 2 jours.

DE PLUS: en nous visitant du dimanche au jeudi, nous vous donnons \$10 comptant pour vos frais de déplacement.

IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE RESERVER PUISQUE LA DISPONIBILITE EST RESTREINTE.

Club Mont Ste-Anne Inc. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1981. S.V.P. téléphoner: (418) 827-5227

Auberge des Gouverneurs Mont Ste-Anne 500, boul. Beaupré, Beaupré

Piquer c'est VOLER

Moi, Je ne vole pas

Parce que je ne veux pas perdre ma réputation.
Parce que je ne veux surtout pas perdre ma liberté.
Parce que piquer c'est faire payer tout le monde.

Moi, Je ne vole pas

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL

Conception Graphique Michèle Jarry

une Relation Réelle Réalité

coiffure **LOUIS GEORGES GILLES** 333, Grande Allée 522-1533